



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

### **Économie et vie des entreprises**

- Choose France - Emmanuel Macron annonce 93 milliards d'euros d'investissements, pour plus de 15.000 emplois – ICI Normandie
- À Fécamp, les responsables des criées françaises réunis pour échanger autour de leur métier - Paris Normandie
- Seine-Maritime. Ferrero annonce 30 millions d'euros d'investissements sur la plus grosse usine de Nutella au monde – Tendance Ouest
- Rouen - 100 000 euros d'aides pour la création et reprise d'entreprise locale via la CCI - La Gazette France

### **Social et société**

- Grève à l'association d'accompagnement social Emergence-s - les craintes des salariés avant l'annonce d'un plan social - ICI

### **Sécurité**

- Un automobiliste percute un policier lors d'une course-poursuite dans l'agglomération de Rouen - ICI
- Les finances des pompiers de la Seine-Maritime dans un état critique - « La situation s'est fortement dégradée » - 76 actu
- « Prochaine fois, c'est le feu » - des menaces et des dégradations sur un radar automatique en Seine-Maritime – 76 actu
- Violences sexuelles dans une crèche de Rouen - l'établissement confirme qu'au cours des quatre dernières années, au moins une famille a eu des soupçons contre l'agent incriminé.pdf
- Après la victoire du PSG, quel est le bilan des débordements à Elbeuf ? – 76 actu

### **Collectivités locales et équipements publics**

- L'entretien des écoles publiques au Havre pose question – ICI
- Écoles vieillissantes au Havre - « Dès que nous avons connaissances de soucis, nous programmons d'intervenir » - ICI
- Infiltrations, moisissures, amiante, peintures et canalisations dégradées... L'état sanitaire des écoles du Havre inquiète – France 3
- La collecte des déchets de la métropole de Rouen de plus en plus électrique... et silencieuse ! - Le Parisien

### **Justice**

- « Justice expresse » - les avocats du Havre dénoncent un projet de loi dangereux - Paris Normandie
- Le CHU de Rouen condamné pour la mort du professeur Frébourg - « Un soulagement moral » pour la famille - Paris Normandie

- « Une indemnisation ne répare pas le chagrin » - Mort du Professeur Thierry Frébourg, le CHU de Rouen condamné – France 3
- Cour d'appel de Rouen - du beau monde au procès des activistes anti-Lafarge... - Paris Normandie

### **Services de l'État**

- Près de Rouen, nouvel impair pour Solvalor, "spécialiste" de la dépollution - Le poulpe
- La Préfecture ordonne la fermeture administrative temporaire de la boîte de nuit de Eu pendant quinze jours – 76 actu
- A131 et près de Tancarville. Deux radars installés sur une dizaine de kilomètres - les explications de la préfecture – Le courrier cauchois
- Cette discothèque de Seine-Maritime contrainte de fermer un mois - « Les fautifs ne sont pas punis » - 76 actu

### **Environnement**

- Au Tréport, une balade gratuite pour mieux connaître le littoral et les conséquences du changement climatique – 76 actu

### **Logement**

- Vidéo. À Rouen, une nouvelle pension de famille pour lutter contre l'isolement – 76 actu

### **Santé**

- Psychoses, addictologie, soins non programmés... Le centre hospitalier du Rouvray fait sa mue - Paris Normandie
- Au centre hospitalier du Rouvray, le pôle enfants-adolescents toujours dans la tourmente - Paris Normandie
- Santé mentale des jeunes - L'Éducation nationale veut proposer des rendez-vous sous 48 heures - Paris Normandie
- Désert médical. Près du Havre, une maison de santé réunit 17 praticiens et médecins - Paris Normandie
- 150 patients reçus chaque jour dans ce centre de radiologie, scanner et IRM qui vient de souffler sa première bougie – 76 actu

### **Sénatoriales**

- Sénatoriales - en Seine-Maritime et dans l'Eure, un vote spécial vendredi 5 juin 2026 - Paris Normandie

### **Acteurs publics**

- L'indemnité différentielle pour les fonctionnaires, symptôme d'un système salarial public à bout de souffle
- DGFîP, pénitencier, immobilier... Le détail des dépenses auxquelles l'administration va devoir provisoirement renoncer

# Choose France : Emmanuel Macron annonce 93 milliards d'euros d'investissements, pour plus de 15.000 emplois

AFP

9–12 minutes

---

Le sommet Choose France va nettement battre le record d'investissements étrangers de ses prédécesseurs, avec 93 milliards d'euros annoncés ce lundi pour cette neuvième édition. ICI fait le point sur les principales annonces.

La neuvième édition de Choose France, organisée ce lundi, va permettre d'annoncer des investissements étrangers en France pour un montant global *"record de 93 milliards d'euros"*, permettant de créer *"plus de 15.000 emplois"*, a déclaré Emmanuel Macron en ouverture du sommet. *"C'est évidemment de très loin une édition record et c'est historique"*, s'est félicité le président français.

Ce montant correspond à 71 annonces faites en lien avec ce sommet voulu par le chef de l'Etat pour attirer les investissements étrangers. Il intègre [les 45 milliards d'euros promis ce week-end](#), d'ici à 2031, par le géant japonais des technologies SoftBank, pour un projet colossal de data centers.

Portée par les énormes montants liés à ces projets, cette édition dépasse donc à elle seule les promesses d'investissements cumulées des huit précédents Choose France, qui s'élevaient à 87 milliards d'euros.

## Les principaux investissements prévus

*"Nous sommes clairement en train de combler le retard que nous avons en matière de capacités de calcul en Europe"* par rapport aux Etats-Unis et à la Chine, a encore affirmé le chef de l'Etat. Emmanuel Macron a dit avoir *"identifié aussi de nouveaux projets pour produire des robots"* en France et *"continuer l'innovation"*.

Centres de données, acier décarboné et même des cookies, voici les principaux investissements :

- **L'IA en tête de gondole avec SoftBank et Salesforce**

Le géant japonais des investissements dans les technologies SoftBank a annoncé dès samedi soir une enveloppe de 75 milliards d'euros, dont 45 milliards d'ici à 2031, dans les Hauts-de-France, pour la construction de centres de données, soit *"l'investissement le plus important en Europe dans les infrastructures liées à l'intelligence artificielle"*, selon son patron, Masayoshi Son.

Parmi les autres nombreuses annonces dans ce secteur, le gestionnaire d'actifs canadien Brookfield investira 10 milliards d'euros supplémentaires dans les infrastructures liées à l'IA en France pour atteindre jusqu'à 30 milliards au total.

Le fonds émirati MGX et Bpifrance annoncent eux *"la sélection imminente d'un deuxième site"* pour construire des infrastructures liées à l'IA, représentant *"un investissement d'environ 7,5 milliards d'euros"*, après le Campus AI de Fouju (Seine-et-Marne), projet en coentreprise avec Mistral IA et Nvidia, *"actuellement en construction"*.

L'américain Salesforce, spécialisé dans la distribution de logiciels de gestion et dans l'informatique à distance ("cloud"), a annoncé un investissement de 2 milliards de dollars en France d'ici 2030 dans un pôle dédié à l'intelligence artificielle à Paris et pour soutenir des initiatives dédiées à l'éducation et au développement de compétences dans l'IA.

- **Ardian et Verne créent un "campus d'infrastructures numériques"**

La société d'investissement Ardian et la plateforme nordique de data centers Verne, qu'elle contrôle, ont annoncé dans un communiqué le développement *"d'un campus d'infrastructures numériques"* en Île-de-



France. Le but affiché : *"accélérer le développement des capacités européennes de calcul et d'intelligence artificielle à grande échelle"*.

Selon les entreprises, *"le site accueillera un centre de données dédié notamment au calcul haute performance, à l'entraînement de modèles d'IA et aux applications industrielles avancées"*.

Ardian et Verne assurent que leur projet *"représente un investissement pouvant atteindre 5 milliards d'euros, avec une capacité cible de 500 mégawatts, dont une première tranche d'environ 200 mégawatts à l'horizon 2030"*. Le lieu choisi et l'échéancier précis n'ont toutefois pas été précisés.

- **Databricks et Foxconn**

La start-up américaine d'analyse de données et d'IA Databricks a indiqué vouloir investir plus de 300 millions de dollars en d'ici 2028 pour porter ses équipes en France à plus de 400 salariés et former plus de 40.000 personnes à l'utilisation des outils d'IA sur les trois prochaines années.

Plus modeste, le groupe taïwanais Foxconn devrait lui investir 120 millions d'euros à Angers pour lancer une ligne de production de cartes mères dédiées à l'IA, en partenariat avec le spécialiste français des supercalculateurs Bull. Le groupe taïwanais posera aussi la première pierre de son projet d'usine d'assemblage de semi-conducteurs dans la région de Bordeaux, avec les français Thales et Radiall, annoncée lors du Choose France de 2025.

- **Trois nouveaux sites pour Amazon**

Amazon, qui avait dévoilé début mai un plan d'investissement de plus de 15 milliards d'euros sur trois ans, a annoncé lundi trois sites logistiques supplémentaires censés créer 1.000 emplois, en plus des 7.000 déjà promis. Contacté par l'AFP, Amazon a précisé qu'il s'agirait de deux agences de livraisons, en Nouvelle-Aquitaine et en Île-de-France, et d'un centre de distribution, implanté à Derval en Pays de la Loire. Sa construction nécessitera plus de 100 millions d'euros d'investissement.

Le géant du commerce en ligne, pour qui il s'agit du plus gros investissement en France, entend construire de nouveaux centres de

distribution, développer ses activités de "cloud" (informatique à distance) et d'IA, notamment au service des PME françaises, et consolider son réseau existant.

VGP, développeur et gestionnaire belge de parcs industriels et d'activités, annonce lui *"un investissement de plus de 1,5 milliard d'euros"*, permettant *"la création de 5.000 emplois"* en six ans.

- **Marcegaglia double la mise**

Le groupe sidérurgique Marcegaglia (Italie) investira 600 millions d'euros de plus dans son projet de production d'acier primaire décarboné à Fos-sur-Mer, dans le sud de la France. Le montant total atteindra ainsi environ 1,2 milliard d'euros.

L'énergéticien portugais EDP prévoit 1,3 milliard d'euros de nouveaux investissements d'ici 2030 pour des projets éoliens, solaires, de stockage par batteries et d'infrastructures de réseau.

L'Allemand Enertrag consacrera 1,1 milliard d'euros d'ici 2030 dans *"de nouvelles infrastructures énergétiques"* avec là aussi *"de nouvelles capacités renouvelables et de stockage par batteries"*.

- **100 millions pour Revolut et Ecolab**

La fintech britannique Revolut prévoit un nouvel investissement de 100 millions d'euros en France, où elle compte plus de 7 millions de clients, et la création de 200 emplois d'ici à 2030, dans le développement commercial et la lutte contre la fraude financière.

Le spécialiste américain du traitement de l'eau Ecolab va lui aussi investir 100 millions d'euros sur deux sites en France, près de Marseille et en Moselle, a annoncé samedi le ministre délégué à la Transition écologique, Mathieu Lefèvre.

- **L'agroalimentaire représenté par Mars et Ferrero**

Le groupe agroalimentaire et de cliniques vétérinaires Mars a annoncé investir 100 millions d'euros répartis sur plusieurs sites afin de *"moderniser les infrastructures, augmenter les capacités de production, réduire l'empreinte environnementale et améliorer la performance"*

*opérationnelle et logistique".*

En tout, Mars anticipe un investissement de 1 milliard d'euros en France sur la période 2016-2026.

Le groupe italien Ferrero a de son côté annoncé investir 60 millions sur son site de Villers-Ecalles (Normandie), ainsi qu'à l'usine de Nieppe (Hauts-de-France), détenue par sa filiale Biscuits Delacre, pour une ligne de production dédiée au lancement d'un nouveau produit : Nutella Cookies. Ce nouvel investissement porte à 210 millions d'euros la somme investie en France depuis 2021.

- **Plusieurs annonces dans la pharma**

Le groupe suisse Sandoz annonce un investissement supplémentaire d'environ 150 millions d'euros d'ici à 2034 pour augmenter les capacités de production de son site de Toulouse, dédié au développement et à la production de médicaments biosimilaires.

Le laboratoire britannique GSK *"annonce un investissement additionnel de près de 140 millions d'euros"*, consacrés pour moitié à la recherche et le développement et pour moitié au "renforcement des sites d'Évreux, Mayenne et Saint-Amand-les-Eaux.

Le spécialiste suisse des traitements anti-allergie Stallergenes Greer investira 125 millions d'investissements d'ici 2030 pour renforcer son outil industriel en région parisienne.

Enfin, le groupe pharmaceutique allemand Boehringer renforce ses capacités de production et de recherche et développement sur quatre sites : Jonage, Saint Priest Saint Vulbas (Rhône) et Toulouse (Haute-Garonne).

- **Des camions électriques en Anjou**

Le groupe suédois Scania a présenté un projet d'investissement de 70 millions d'euros pour la production de camions électriques sur son site d'Angers, a annoncé le gouvernement.

Les camions électriques représentent aujourd'hui environ 2% des ventes de poids lourds en France, contre 18% aux Pays-Bas ou 7% en

Allemagne, une proportion que le gouvernement souhaite voir augmenter.

- **Une nouvelle fonderie pour Staub**

Le fabricant français d'ustensiles de cuisine en fonte Staub, propriété du groupe allemand Zwilling, a annoncé la construction d'une nouvelle fonderie à Merville dans les Hauts-de-France.

- **De nouveaux emplois pour Inpost et B.Braun**

L'entreprise Inpost, spécialisée dans la livraison de colis en libre-service, propriétaire de Mondial Relay, annonce des investissements pour l'automatisation des centres, avec la création de 750 emplois.

L'entreprise de technologie [médicale B. Braun annonce investir dans la Vienne, avec la création de 40 nouveaux emplois.](#)

- **30,6 millions d'euros pour Royal Canin**

Mars petcare annonce plus de 100 millions d'euros de nouveaux investissements, répartis entre [un investissement de 30,6 millions d'euros pour Royal Canin](#) à Aimargues, pour Mars Wrigley, pour Mars Petcare et les laboratoires Antech et 4 millions d'euros pour les cliniques Anicura.

# À Fécamp, les responsables des criées françaises réunis pour échanger autour de leur métier

*Matthias Chaventré*

5-6 minutes

Pour la première fois, Fécamp accueille les assises de l'Association des directeurs et responsables des halles à marée de France. Deux jours d'échanges entre professionnels autour des enjeux économiques et réglementaires de la filière.



Pour la première fois, la criée de Fécamp et son directeur Stéphane Savoye reçoivent les assises de l'Association des directeurs et responsables des halles à marée de France, les 4 et 5 juin 2026. -  
Matthias Chaventré/Paris Normandie





Par [Matthias Chaventré](#)

Publié: 2 Juin 2026 à 19h08 Temps de lecture: 2 min

À Granville, Boulogne-sur-Mer, La Rochelle, ou encore Cherbourg. Tous les ans, en juin, l'[Association des directeurs et responsables des halles à marée de France](#) se réunit en assises, depuis 1985. Mais c'est pour la première fois que ce sera à Fécamp, jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« *Ça nous permet de passer deux jours ensemble et de créer du lien* », décrit Stéphane Savoye, directeur de la criée fécampoise. Si l'un des objectifs est de ressouder autour d'un domaine de compétences communes, ce n'est pas seulement cela. L'association va tenir son assemblée générale et valider ses comptes. [Aussi, Stéphane Savoye va présenter ses installations.](#) Un classement des places portuaires a été édité à l'occasion des assises. Fécamp arrive en milieu de tableaux, parmi les trente-trois criées en France, avec 3 244 tonnes annuelles. Elle n'a pas non plus à rougir en matière de chiffre d'affaires et de prix moyen. D'autres sont hauts en tonnage, mais avec des prix moyens qui ne sont pas au même niveau.

## Échanger autour des expériences

« *On va faire un tour de table sur l'activité de chacun et on va parler d'un sujet commun : la dématérialisation des factures.* » Aussi, les directeurs des criées devraient échanger autour de soucis qu'ils peuvent rencontrer. Comme la récupération des bacs qui voyagent à travers la France. [Ou encore les fermetures ponctuelles du golfe de Gascogne à des activités de pêche.](#) « *Évidemment, on va évoquer le gasoil : avec qui on travaille et comment. Ça nous permet d'échanger des informations. Même si la situation est moins tendue : c'est repassé sous la barre de 1 € à l'achat. On est autour de 95 centimes. Il y a eu une grosse variation en trois semaines : on a baissé de 1,30 € à 0,95 €. [Et les pêcheurs ont obtenu une aide pendant six mois.](#)* »

**Que tous les produits de la mer passent en criée**

Lors de ces deux jours, Stéphane Savoye voudrait bien évoquer d'autres sujets. Par exemple, « *même si on n'est pas obligé de vendre en criée, on voudrait que tous les produits de la mer aient un passage obligé en criée. Ça limiterait beaucoup de choses.* »

Stéphane Savoye a imaginé des assises ouvertes au plus grand nombre. Une table ronde avec cinq intervenants va être animée par un journaliste du Marin. Aussi, des fournisseurs et partenaires des criées seront présents. Le président du comité régional des pêches est également annoncé, [tout comme un responsable de France Filière Pêche](#). Et, des représentants de la politique locale ont été invités. « *C'est important de les inclure pour qu'ils nous expliquent la politique fécampoise qu'ils veulent, pour développer la vie maritime à Fécamp* », souligne Stéphane Savoye.

Lire aussi



[Fécamp. Il fabrique 28 faux arrêts maladie et invente des médecins pour tromper son employeur](#)



# Seine-Maritime. Ferrero annonce 30 millions d'euros d'investissements sur la plus grosse usine de Nutella au monde

Pierre Durand-Gratian

2-3 minutes

---

La plupart des pots de Nutella sont bien made in Normandie. C'est à Villers-Ecalles dans le pays de Caux que se trouve la plus importante usine de production de cette pâte à tartiner au monde, avec 26% de la production totale.

Lundi 1<sup>er</sup> juin, Ferrero France, bien implanté en Seine-Maritime avec également son siège social à Mont-Saint-Aignan, a profité du sommet Choose France, grand-messe messe économique imaginée par le président Emmanuel Macron, pour annoncer de nouveaux investissements. Il s'agit cette fois de 60 millions d'euros supplémentaires, dont la moitié va concerner à nouveau le site de Villers-Ecalles.

## Une ligne de production pour des pots de 3kg

Il s'agit de poursuivre *"les investissements de transformation industrielle et environnementale sur le site de Villers-Ecalles pour un investissement de 15 millions d'euros"*, précise le groupe dans un communiqué. 15 autres millions d'euros doivent permettre le développement d'une nouvelle ligne de conditionnement de Nutella 3kg destiné aux professionnels. *"Il y a une hausse de la demande sur ce format qui existait déjà mais qui était jusqu'à maintenant produit à l'étranger"*, nous précise Ferrero.

Sur les 60 millions annoncés ce lundi, la moitié de l'enveloppe concerne



le site de Nieppe dans les Hauts-de-France, détenue par Biscuits Delacre, affiliée à Ferrero, pour une nouvelle ligne de production pour le lancement de Nutella Cookies, un nouveau produit.

Déjà en 2025, lors du même sommet, Ferrero France avait annoncé [95 millions d'euros d'investissements en Seine-Maritime](#), notamment pour la création de deux nouveaux entrepôts à Cléon et Barentin.

30 millions d'euros étaient alors déjà consacrés au site de Villers-Ecalles pour sa modernisation, auxquels s'ajoutent donc 30 millions d'euros supplémentaires en 2026.

Depuis 2021, en incluant l'enveloppe de 60 millions annoncée cette année, ce sont 210 millions d'euros qui ont été investis par Ferrero dans l'Hexagone.

*"A court terme, aucune création d'emplois n'est prévue"*, nous précise le groupe.

# Rouen : 100 000 euros d'aides pour la création et reprise d'entreprise locale via la CCI

LGFR

~3 minutes

---

## En bref

La CCI Rouen Métropole a déployé le dispositif Rouen Objectif Croissance pour soutenir les créateurs et repreneurs d'entreprise. Depuis son lancement, près de 100 000 euros de prêts à taux zéro ont été accordés à plusieurs porteurs de projet. L'initiative vise à renforcer le tissu économique local et à sécuriser les parcours entrepreneuriaux sur le territoire.



© D.R.

Publié le 2 juin 2026 - Mis à jour le 2 juin 2026

Le dispositif, opérationnel depuis six mois, a permis l'examen d'une cinquantaine de dossiers et la validation de huit projets pour un montant global de 100 000 euros. Mis en place par la CCI Rouen Métropole, il associe accompagnement technique et soutien financier sous forme de prêts à taux zéro. Les projets retenus concernent principalement la création et la reprise d'activités économiques locales, avec un suivi

assuré par les conseillers de la chambre consulaire afin de limiter les risques d'échec.

## **Entrepreneuriat : aides locales et financement renforcé**

À l'échelle nationale, ce type de mécanisme s'inscrit dans une dynamique de renforcement des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat face aux difficultés d'accès au financement bancaire traditionnel. Dans un contexte marqué par la prudence des investisseurs et la hausse des coûts de création, les chambres de commerce et d'industrie développent des outils de proximité pour soutenir la création d'activité. Cette évolution traduit un enjeu économique plus large lié à la vitalité des territoires et à la capacité des économies locales à générer de nouvelles entreprises, facteur clé de croissance et d'emploi.

# Grève à l'association d'accompagnement social Emergence-s : les craintes des salariés avant l'annonce d'un plan social

Christine Wurtz

5-6 minutes

---

Publié le lundi 1 juin 2026 à 17:27

Un plan social doit être annoncé ce mercredi à l'occasion du comité social et économique de l'association Emergence-s, qui gère six structures d'accompagnement social en Seine-Maritime. Les salariés ont manifesté leur inquiétude ce lundi, près du seul foyer rural d'hébergement, à Grémonville.

Ils se sont installés sur le rond-point de l'A29, à Motteville, avec tracts et banderoles, pour alerter les automobilistes sur la situation de leur association. Une quinzaine de travailleurs sociaux, salariés d'Emergence-s et de la pension de famille de Grémonville, se sont mis en grève ce lundi 1er juin. **La plus grosse association d'accompagnement social de la Seine-Maritime est en redressement judiciaire** depuis plus d'un an. Un comité social et économique doit se tenir ce mercredi, au cours duquel un plan social devrait être annoncé. L'association gère six structures d'hébergement, dont le foyer de l'Abbé-Bazire et le foyer des Cèdres à Rouen et une pension de famille à Grémonville, dans le Pays de Caux. Les salariés sont inquiets à la fois pour leur avenir et pour les quelques **5.000 personnes qu'ils accompagnent** dans leur projet de réinsertion.

L'association Emergence-s est aujourd'hui en grande difficulté financière, explique **Camille, travailleuse sociale**. *"Il y a eu une baisse progressive*

des dotations publiques, qui ont créé des déficits fonctionnels d'année en année, qui ont constitué une dette qui est aujourd'hui aux alentours de 5 millions, de ce que l'on sait, et par exemple, cette année, malgré la baisse de la masse salariale, **malgré des réductions des coûts sans crédit non reconductible, on est à moins 500.000 euros**", détaille cette travailleuse sociale du foyer de Grémonville.

## Une grève pour alerter les pouvoirs publics

Pour revenir à l'équilibre, **l'association va vendre le bâtiment du foyer des Cèdres** à Rouen. Les 160 résidents ont presque tous été relogés tant bien que mal. *"Les CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale) collectifs pour l'État, ça coûte trop cher"*, explique Marie, représentante du personnel à l'association, *"alors ils veulent mettre tout le monde dans des appartements, mais tout le monde ne peut pas être dans des appartements. Nous, ce qu'on craint, ce qu'on se dit, c'est qu'accéder à un logement tout seul, habiter un logement, c'est trop compliqué pour eux."*

Les salariés craignent aussi pour l'avenir du foyer de Grémonville, dans le Pays de Caux, **le seul foyer d'hébergement en zone rurale**. *"La ruralité connaît la précarité, la pauvreté, les troubles psychiques, et Grémonville est une vraie réponse en ruralité. Et si ça ferme, où iront les gens ? Dans des services sociaux de CMS où c'est déjà blindé pour avoir un rendez-vous avec une assistante sociale ?"*, poursuit Marie, qui craint aussi la disparition du service socio-judiciaire où elle travaille.

**"350 personnes accompagnées** dans le cadre de mesures judiciaires, avec un accompagnement social pour lutter contre la récidive avec des travailleurs sociaux. Et on nous dit qu'on coûte trop cher", regrette cette élue au comité économique et social.

Une soixantaine des 348 salariés a déjà quitté l'association. Les autres ont tenu l'association à bout de bras, palliant les départs et les arrêts maladie dans l'angoisse d'un futur professionnel incertain. Les syndicats connaîtront l'ampleur du plan social ce mercredi 3 juin à l'issue du CSE.

- [Grèves](#)

# Un automobiliste percute un policier lors d'une course-poursuite dans l'agglomération de Rouen

Charlotte Coutard

3–4 minutes

---

Publié le lundi 1 juin 2026 à 12:45

Un automobiliste a pris tous les risques pour échapper à la police dans la nuit du 1<sup>er</sup> juin 2026 vers 1 h du matin, dans l'agglomération de Rouen (Seine-Maritime). Un policier a été percuté et légèrement blessé.

**Un automobiliste âgé d'une vingtaine d'années**, et bien connu des services de police, est recherché après **une course-poursuite** dans les rues de Grand-Quevilly, Petit-Quevilly et Rouen, tôt ce lundi 1<sup>er</sup> juin vers 1 h du matin. **Un policier a été légèrement blessé.**

Le jeune homme est repéré par les policiers alors qu'il grille un feu rouge avenue Jean Rondeau à Grand-Quevilly. Les agents activent leurs avertisseurs sonores, et lui demandent de s'arrêter, mais il prend la fuite. S'en suit une course-poursuite. L'automobiliste emprunte **plusieurs voies et ronds-points à contre-sens**, et notamment le quai Ferdinand de Lesseps à Rouen, la Sud III et le rond-point des Alliés, et **grille plusieurs feux rouges.**

Les policiers déploient un dispositif de crevaison rue Lavoisier à Grand-Quevilly, le jeune homme **fonce avec sa voiture sur un policier**, légèrement blessé à la jambe.

Finalement, le véhicule crève un peu plus loin, au niveau du pneu avant droit. Le chauffard **prend la fuite à pied**, il est recherché par les policiers pour refus d'obtempérer aggravé, et violences volontaires avec arme par



destination (la voiture).

- [Délit de fuite](#)
- [Police nationale](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

## Continuez votre lecture

### [Passer la section](#)

- Un jeune homme de 19 ans a voulu échapper à la police au volant d'une voiture volée ce lundi soir entre Maromme et Rouen (Seine-Maritime). Il a grillé un feu rouge et emprunté des voies de bus.

Le 28/10/2025 à 12:32

- Mercredi soir, un chauffard de 23 ans, alcoolisé, a tenté de semer la police dans Rouen après avoir refusé de s'arrêter lors d'un contrôle. Il s'est lancé dans une course-poursuite en voiture, puis à pied avec les forces de l'ordre, mais a fini par être arrêté. Il a été placé en garde à vue.

Le 21/08/2025 à 14:12

- Un homme de 26 ans a été blessé légèrement après un accident ce vendredi 13 juin. Sa camionnette était trop haute pour passer la trémie des Belges, à Rouen.

Le 13/06/2025 à 07:37

- Un jeune homme de 17 ans, sans permis et qui avait consommé de la drogue, a été interpellé à Rouen ce mercredi soir après une course-poursuite avec les forces de l'ordre.

Le 04/09/2025 à 14:32

# Autour de chez vous

[Passer la section](#)

# Les finances des pompiers de la Seine-Maritime dans un état critique ? « La situation s'est fortement dégradée »

*Yann Rivallan*

5-7 minutes

---

En difficulté financièrement, le Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, qui administre les pompiers, vient d'être épinglé par un rapport.

Sur le même thème

[Pompiers](#)

[Salaires](#)

Article réservé aux abonnés



Épinglé par la chambre régionale des comptes, le service départemental d'incendie et de secours, qui administre les pompiers en Seine-Maritime,

est dans une situation « critique » financièrement. (©Actu.fr/Illustration)

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 2 juin 2026 à 19h12

Sauver des vies ou éteindre des incendies, ça a un coût. Mais un coût parfois trop important au regard des moyens dont disposent les [pompiers](#) seinomarins. Dans [un rapport](#) publié le 27 mai 2026, la **Chambre régionale des comptes (CRC) de Normandie** alerte sur la **gestion financière** du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (aussi abrégé Sdis 76), le service qui encadre les sapeurs-pompiers du département, professionnels comme volontaires.

## Les finances des pompiers dans un état critique ?

Sur le dernier exercice en date, c'est-à-dire **entre 2019 et 2024**, « la situation du budget principal du Sdis 76 [...] s'est fortement dégradée », note la juridiction dans la synthèse de son rapport.

Au point où aujourd'hui, la « trajectoire financière » de ce service indispensable à notre département se trouve dans **un état « critique »**. Mais d'où viennent ces difficultés ? Plusieurs éléments expliquent cette situation alarmante.

## Quelles sont les difficultés ?

À en croire le rapport de la CRC, la situation du Sdis s'est dégradée à cause d'un « effet ciseau ». Pour faire simple, les charges courantes du service départemental ont considérablement augmenté alors que de l'autre côté, ses ressources financières n'ont pas suivi. Son déficit de fonctionnement s'élevait à **6,67 millions d'euros** en 2024.

Les charges de gestion ont augmenté plus de deux fois plus rapidement que les produits de gestion.

Et cette différence importante s'explique principalement par l'augmentation de **la masse salariale du Sdis**, mais aussi par l'inflation générale des prix ces dernières années.

Dans son rapport, la chambre des comptes constate que le Sdis a fait preuve d'une « politique ambitieuse de recrutement » et a accordé des

avantages sociaux et salariaux à son personnel, alors que depuis 2022 le nombre d'interventions tend à baisser. Et c'est sans compter les directives nationales de revalorisation des salaires pour suivre l'inflation.

Par ailleurs, la crise sanitaire et **la hausse des prix** des matières premières ont eu également un impact significatif. Le coût de l'électricité, du carburant, de l'entretien et de la réparation du matériel des pompiers, ont pesé sur les finances du service départemental d'incendie et de secours.

## **Le Département au secours du Sdis**

Le manque à gagner s'explique aussi par les dotations financières du Sdis. Ce service public est financé presque intégralement par le Département de la Seine-Maritime, les communes et les intercommunalités.

Et il se trouve, selon la chambre régionale des comptes, que la part communale des dotations financières au Sdis n'a pas suivi le taux de l'inflation ces dernières années. En 2024, le conseil d'administration a tenté d'augmenter **cette part de contribution** par habitant du département pour qu'elle corresponde au taux national.

Mais cette décision a fait l'objet d'un recours en annulation au tribunal administratif par la Métropole Rouen Normandie, la plus grande intercommunalité du département.

Pour compenser cette perte et maintenir le Sdis à flot, le Département de la Seine-Maritime a de son côté augmenté le montant de ses dotations en fournissant une enveloppe de **3,5 millions d'euros** en 2025.

## **Des préconisations pour corriger le tir**

Il est donc urgent d'agir. Car selon la chambre régionale des comptes, les prochains exercices budgétaires du Sdis seront encore déficitaires. Pour corriger le tir, les magistrats financiers proposent plusieurs pistes.

La principale : « Une maîtrise voire une réduction de ses charges de gestion, en particulier de ses dépenses de personnel. » En d'autres

termes, la chambre des comptes préconise de freiner le nombre de recrutements mais aussi et surtout de revoir la répartition **des temps de gardes** entre pompiers ou certaines indemnités pour réaliser des économies.

Elle constate que cette « progression des effectifs et des dépenses de personnel » n'a pas conduit à « une amélioration notable de la couverture opérationnelle ». Le nombre d'interventions a plutôt tendance à baisser ces dernières années et les performances du SDIS se dégradent, « comme au niveau national », précise toutefois la chambre régionale des comptes.

Contactée à propos de ce rapport, la présidence du Service départemental d'incendie et de secours n'a pas souhaité faire de commentaire pour le moment. Selon nos informations, son président s'exprimera sur la situation après le prochain conseil d'administration du service, prévu le 25 juin.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu.](#)*



# « Prochaine fois, c'est le feu » : des menaces et des dégradations sur un radar automatique en Seine-Maritime

Sébastien Aliome

~3 minutes

Souvent tagués, bâchés, dégradés ou obstrués, cette fois ce sont des menaces qui ont été inscrites sur un radar situé le long d'une départementale près de Neufchâtel-en-Bray.

Sur le même thème

[Pays de Bray](#)

[Radars](#)



En plus d'être dégradé, le radar fait également l'objet de menaces. ©Le Réveil

Par [Sébastien Aliome](#) Publié le 2 juin 2026 à 9h12



Une nouvelle **dégradation**, cette fois avec des menaces, a touché le [radar automatique](#) installé sur la commune de **Bosc-Mesnil**, près de **Saint-Saëns** et [Neufchâtel-en-Bray](#) (**Seine-Maritime**).

## Des menaces écrites sur le radar

Le radar autonome est situé le long de la **route départementale D928**, à proximité de l'[autoroute A28](#). La machine est placée entre l'**échangeur des Hayons** et le village de Saint-Martin-Osmonville, le long d'une belle ligne droite limitée à 80 km/h.

Sur cette **portion de route** très fréquentée, le radar automatique **flashe dans les deux sens**.

## Des écritures à la peinture noire

Derniers actes de vandalisme en date, il est écrit sur le radar les mots suivants : « Prochaine fois, c'est le feu ». On y trouve également d'autres inscriptions, comme « C'est encore nous » ou « Bon courage », écrites à la peinture noire. La vitre a également été recouverte de cette même peinture.



De nouvelles inscriptions ont été écrites sur le radar automatique. ©Le Réveil

Vidéos : en ce moment sur Actu

Comme depuis plusieurs mois sur les routes du [Pays de Bray](#), que ce soit ici ou encore à Rocquemont, Calengeville, Fréauville (près de Londinières), ou à la sortie de Neufchâtel au Mont d'Aulage, les radars dits de chantier sont très régulièrement recouverts de peinture, bâchés ou encore obstrués, comme ce fut le cas dernièrement [à l'entrée de Neufchâtel avec une poubelle jaune](#).

Rappelons que ces radars sont déplacés très régulièrement sur des portions de routes variées où les limitations de vitesses ne sont pas toujours les mêmes.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

# Violences sexuelles dans une crèche de Rouen : l'établissement confirme qu'au cours des quatre dernières années

*Clé Arouche*

6-8 minutes

---

Ce lundi 1er juin, une nouvelle réunion a eu lieu entre les familles de la section où l'agent travaillait, la directrice et la psychologue de la crèche Pierre de Lune, à Rouen. Au cours des quatre dernières années, au moins une famille a déjà fait part de ses doutes au personnel de l'établissement mais sans porter plainte. Aucun signalement n'a été fait par la crèche.

[Cinq jours après une première réunion organisée à la mairie de Rouen](#), c'est dans la crèche Pierre de Lune qu'a eu lieu cette fois-ci la rencontre. Nous n'avons pas pu y assister mais d'après nos informations, une quinzaine de familles était présente ce lundi 1er juin. Des parents dont les enfants sont inscrits actuellement dans l'établissement ainsi qu'un autre parent qui a fréquenté la crèche l'an dernier.

Le 22 mai dernier, dans la soirée, la Ville de Rouen avait annoncé que trois agents municipaux, un de l'école Hameau des Brouettes et deux de la crèche Pierre de Lune, étaient visés par des plaintes pour agressions sexuelles sur mineurs.

A ce jour, quatre plaintes ont été déposées contre un agent de la crèche, dont une conjointement contre une agente en apprentissage dans cette structure.

En ce qui concerne l'école Hameau des Brouettes, une plainte a été déposée contre un animateur du périscolaire. Une première réunion d'informations est organisée ce jeudi 4 juin par la mairie de Rouen.

D'après nos informations, interrogée par des familles, la psychologue de la crèche Pierre de Lune a confirmé lors de cet échange que, au cours des quatre dernières années, une famille avait fait état de soupçons à l'encontre d'un auxiliaire de puériculture de 49 ans aujourd'hui sous le coup de quatre dépôts de plainte pour agressions sexuelles sur mineurs.

Selon le personnel de l'établissement, ces parents avaient été reçus mais n'avaient pas déposé plainte. La crèche n'avait fait de son côté aucun signalement.

Interrogée ce mardi 2 juin, la mairie n'indique n'avoir eu aucune remontée d'informations de la crèche sur ces éléments il y a quatre ans.

Le cas d'une deuxième famille, plus récent, ayant eu elle aussi des soupçons, a également été abordé lors de la réunion de ce lundi 1er juin, mais la direction de la crèche ne l'a pas confirmé clairement.

Nous sommes tous encore plus angoissés et perturbés d'avoir entendu ça. La confiance est profondément ébranlée. Ces familles n'ont pas été contactées par la crèche depuis la révélation de cette affaire. Aujourd'hui, j'invite ces parents et toute personne qui a le moindre doute à faire le nécessaire. À porter plainte.

*Une mère présente ce lundi 1er juin à la réunion*

*"On aimerait savoir quand cela a commencé. Aujourd'hui, l'affaire a éclaté, ajoute, inquiète, cette maman. Mais cet auxiliaire de puériculture travaille au sein de cette crèche depuis 2014. D'autres enfants ont donc été en contact avec cet homme."*

*"Je veux savoir si mon enfant a été victime de ce monsieur. Je veux que ses collègues de travail nous disent s'ils n'ont jamais eu de soupçon. Des parents ont expliqué que le comportement de leurs enfants avait changé, certains ne voulaient plus que cet homme change leur couche. Personne ne l'a constaté à la crèche ? Ont-ils fermé les yeux ?" s'interroge cette mère, qui craint de ne pas avoir de réponse à ses questions.*

D'après nos sources, une famille s'est inquiétée lors de cette réunion que leur enfant ait encore été accueilli par deux fois par un agent de la crèche seul.

Pourtant, parmi les différentes mesures qu'elle a mises en place, la mairie de Rouen assure avoir renforcé le personnel depuis ce vendredi 29 mai pendant les temps d'accueil du matin et du soir, afin que [deux adultes soient systématiquement présents](#) auprès des enfants.

D'après la mairie de Rouen, cinq familles ont déjà été reçues par l'établissement depuis que les dépôts de plainte ont été révélés publiquement. Trois ont également sollicité la municipalité via l'adresse [ecouteenfance@rouen.fr](mailto:ecouteenfance@rouen.fr).

Depuis ce lundi 1<sup>er</sup> juin 2026, une cellule psychologique à destination des parents a été déployée, en partenariat avec la Cellule d'urgence médico-psychologique du centre hospitalier du Rouvray. Certains parents regrettent que cette ligne d'écoute téléphonique ait été mise en place 10 jours après la révélation des faits.

Elizabeth Labaye, adjointe au maire de Rouen en charge de l'éducation scolaire et populaire, de l'enfance, des droits de l'enfant et de la jeunesse, dit comprendre que les démarches mises en place par la municipalité n'aillent jamais assez vite aux yeux des familles.

durée de la vidéo : 00h00mn33s



copié !

réessayer

L'adjointe au maire de Rouen explique pour quelle raison plusieurs jours ont été nécessaires pour mettre en place la cellule d'écoute



psychologique à destination des parents de la crèche Pierre de Lune. •

©FTV / Garance Verdier / Adrien Develay

Mais l'élue invoque la nécessité de trouver des personnes compétentes et qualifiées pour justifier ce délai : *"On ne choisit pas au hasard, on prend des gens dont on sait qu'ils auront les réponses. À tout le moins, l'écoute qualifiée pour répondre à ces parents inquiets. On a donc fait appel à des personnes de référence. En ce moment, les problèmes de santé mentale chez les jeunes sont nombreux en France, les professionnels sont donc saturés. Nous avons fait le maximum pour accélérer les choses. Et je sais qu'on a une écoute absolue de tous ces professionnels pour nous aider."*

Les familles qui le souhaitent peuvent contacter ces professionnels formés au 02 32 95 11 13, de 8h30 à 16h30. La ligne restera ouverte a minima jusqu'au vendredi 5 juin. *"Et plus longuement si nécessaire bien entendu"*, affirme la municipalité.

La mairie précise qu'elle attend que les parents se manifestent avant des les inclure dans les mails de communication qu'elle s'est engagée à envoyer régulièrement.



# Après la victoire du PSG, quel est le bilan des débordements à Elbeuf ?

Aurélien Delavaud

3-4 minutes

Après la victoire du PSG en Ligue des Champions, la soirée du samedi 30 mai 2026 a été marquée par des débordements, à Elbeuf. Le maire de la commune fait le bilan des événements.

Sur le même thème

[Ligue des Champions](#)

[Paris Saint Germain \(PSG\)](#)

[Violences urbaines](#)



À Elbeuf, le nouveau Centre de surveillance urbaine a permis d'identifier et de verbaliser plusieurs auteurs d'infractions routières. ©Aurélien Delavaud

Il y a eu des belles scènes de joie, pour fêter le [doublé historique du Paris Saint-Germain en Ligue des Champions](#). Mais malheureusement, [comme au Havre et à Rouen](#), **Elbeuf (Seine-Maritime)** n'a pas échappé aux **débordements** qui viennent régulièrement entacher ces moments de liesse.

Dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mai 2026, de nombreux habitants se sont plaints du bruit des tirs de **mortier**. Certains ont même été dirigés vers le commissariat de la ville. Deux jours après les faits, le mardi 2 juin 2026, **Djoudé Merabet**, le maire de la commune, revient dans un communiqué de presse sur ces **faits qu'il condamne** et dresse un bilan des événements.

## Une vingtaine de contraventions

Tout d'abord, l' élu déclare que « les débordements constatés au cours de cette nuit sont inacceptables et portent atteinte à la **sécurité des habitants** ainsi qu'au respect de l'espace public ».

Tout en saluant l'action commune des polices nationale et municipale sur le terrain, Djoudé Merabet pointe aussi le rôle joué par le [nouveau dispositif de vidéoprotection de la ville](#), qui a permis des interventions rapides sur le terrain.

Les images enregistrées ont également permis de sanctionner des auteurs de troubles. « À l'heure actuelle, **26 verbalisations** relatives à des infractions au code de la route ont été dressées suite à l'identification de leurs auteurs », précise le maire. Un travail d'identification qui a permis, selon lui, d'établir que tous les auteurs ne sont pas originaires d'Elbeuf, mais aussi des communes voisines.

Vidéos : en ce moment sur Actu

À la fin de son communiqué, la Ville indique qu'elle « reste pleinement mobilisée pour garantir la sécurité et la tranquillité des habitants et rappelle la présence nécessaire de la police nationale à l'occasion de ces manifestations ». Une présence qui sera nécessaire avec la Coupe du

Monde qui approche à grands pas, pour encadrer les scènes de liesse et les éventuels débordements.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

# L'entretien des écoles publiques au Havre pose question

7-9 minutes

---

A l'école Bouchor, après chaque épisode de pluie importante, le hall de l'entrée est inondé. © Radio France - Amélie Bonté

Diffusé le mardi 2 juin 2026 à 7:31

Publié le mardi 2 juin 2026 à 7:31

Des infiltrations d'eau, des inondations régulières, des peintures qui s'écaillent, une isolation qui laisse à désirer, de l'amiante : au Havre, les écoles sont en piteux état. C'est ce que nous confient ce mardi matin sur ICI Normandie des parents d'élèves, syndicalistes et enseignants.

Que se passe-t-il dans **les écoles du Havre** ? Vous allez l'entendre ce mardi 2 juin, elles sont **en piteux état selon les syndicalistes, les enseignants et les parents d'élèves**. Toutes ne sont pas concernées, chaque été des rénovations ont lieu dans plusieurs établissements. Mais sur les 91 écoles publiques de la cité Océane, beaucoup sont en attente de travaux importants. Quelque 14.000 enfants, de la maternelle au primaire, sont scolarisés en maternelle et en primaire dans les établissements publics havrais .

## Des bâtiments qualifié de "délabrés, vétustes et dangereux"

Début mai, à plusieurs reprises les élèves de l'école Bouchor ont dû chausser les bottes pour aller en classe, raconte cette parent d'élève élue au conseil d'école. **"Le préau, une des classes et la cantine étaient complètement inondés. Ça venait a priori du plafond. Avant l'arrivée des enfants à 8 h 30, les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des**

écoles maternelles) étaient en train d'éponger alors que ce n'est pas du tout leur fonction. Elles ne peuvent pas s'occuper des enfants du coup."

À l'autre bout de la ville, dans une école REP +, réseau éducation prioritaire, même constat de dégradation par cette enseignante qui a souhaité rester anonyme : **"Le bâtiment dans lequel je travaille, je le qualifierais de très délabré, vétuste et dangereux"**.

Là, en plus **des moisissures, des peintures décollées** sur les murs, que tripotent les élèves avec leurs petites mains, c'est **l'amiante qui inquiète** cette enseignante : *"Il a été fait dans l'école il y a quatre ou cinq ans une inspection de l'Éducation nationale. Dans le rapport, il est écrit que le bâtiment présente de l'amiante sur les dalles de sol et de plafond et il nous recommande de ne rien accrocher au plafond, type frise chronologique ou guirlandes, tout ce que les enseignants aiment bien accrocher dans les classes. Le problème, c'est que les plafonds sont très endommagés, ils datent des années 1970 il n'y a quasiment jamais eu de travaux."*

## **"Derrière les discours la priorité n'est pas du tout donnée aux écoles"**

Cette enseignante est d'autant plus troublée que les inspections de la mairie confirmaient la présence d'amiante, puis après la venue d'une nouvelle entreprise, revirement selon elle, il n'y aurait pas d'amiante d'après l'entreprise. Et c'est bien ce que pointe du doigt le syndicat SNUIPP FSU, majoritaire chez les enseignants du primaire.

Christophe Hamon, le délégué au Havre, remarque **ce manque d'entretien courant hors gros travaux de rénovation**. Également professeur des écoles remplaçant, il a vu beaucoup d'établissements : *"J'étais habitué aux écoles du Havre et j'ai découvert qu'à la campagne, beaucoup d'écoles étaient bien isolées, agréables, jolies et fonctionnelles. Je me dis qu'au Havre, **derrière les discours, la priorité n'est pas du tout donnée aux écoles.**"*

C'est le même sentiment pour les parents d'élèves de l'école Bouchor. Régulièrement le souci d'infiltration et d'autres sont signalés en conseil

d'école, les parents ont même envoyé une lettre à la mairie le 11 mai dernier : *"**Ça fait 10 ans et on nous dit 'oui oui'** mais il ne se passe jamais rien. Je suis hyper choquée parce que c'est une école qui est pédagogiquement bien, tout le monde est impliqué, c'est une grosse école avec neuf classes de maternelle, donc c'est inadmissible qu'on ne nous réponde pas ! Comme si ce n'était pas important... On parle d'enfants de maternelle, ils ont entre 3 et 6 ans, ils sont tout petits."*

Autre problématique dénoncée par les parents d'élèves, la semaine dernière, avec la chaleur, cela fait aussi 10 ans qu'à l'école Bouchor on attend des filtres occultants pour les fenêtres.

L'année dernière, c'est l'école Cassard dans le quartier Massillon qui avait été évacuée, suite à d'importantes fissures. La mairie du Havre explique que des travaux devraient avoir lieu cet été dans cette école, l'adjointe au maire du Havre en charge des bâtiments était [l'invitée d'ICI Normandie ce mardi matin](#).

De son côté, l'opposition municipale de gauche demande un audit complet de tous les bâtiments publics au Havre.

- [Le Havre](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Chantiers – Travaux](#)
- [École](#)
- [Éducation nationale](#)
- [Édouard Philippe](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.



# Écoles vieillissantes au Havre : "Dès que nous avons connaissances de soucis, nous programmons d'intervenir"

5-6 minutes

---

Christine Cormerais est l'adjointe au maire du Havre en charge des bâtiments. © Radio France - Amélie Bonté

Diffusé le mardi 2 juin 2026 à 7:44

Publié le mardi 2 juin 2026 à 7:44

Des parents d'élèves, enseignants, syndicats et l'opposition municipale de gauche dénoncent l'état des écoles publiques du Havre. Des écoles "vieillissantes datant des années 1970" explique l'adjointe au maire chargée des bâtiments sur ICI Normandie, ce mardi 2 juin 2026.

Que se passe-t-il dans les écoles du Havre ? Des parents et du personnel affirment qu'elles sont en piteux état, enfin pas toutes car il y a tout de même chaque été des rénovations dans plusieurs établissements pour un montant annuel de 12 millions d'euros. Mais sur **les 90 écoles publiques de la cité Océane, beaucoup sont en attente de travaux** importants. Des établissements qui accueillent 14.000 enfants de la maternelle au primaire, et forcément les parents comme la communauté éducative s'inquiètent.

*"**Bien sûr que les écoles sont une priorité !** Au Havre, nous en avons 90 qui ont toutes été construites dans les années 1950-1970 et qui arrivent toutes au même niveau de vieillissement, elles nécessitent un entretien permanent que nous n'avons de cesse de mettre en œuvre",* répond Christine Cormerais, adjointe au maire chargée des bâtiments.

Des travaux de grande ampleur sont généralement réalisés chaque été

lorsque les enfants sont absents. La mairie du Havre assure que **le budget destiné à la rénovation des écoles a doublé entre 2021 et 2026**, cette année par exemple il est de 12 millions d'euros pour rénover une vingtaine d'écoles publiques.

À propos des dégâts signalés dans [notre reportage L'Info d'Ici](#) par des enseignants, parents d'élèves et syndicalistes, l'adjointe répond :

*"D'abord il faut que nous en ayons connaissance, mais **dès que nous en avons connaissance, en général nous programmons d'intervenir pour régler ces désordres le plus rapidement possible.**"*

Les parents d'élèves de l'école Bouchor expliquent que cela fait une dizaine d'années qu'ils attendent des travaux pour régler les soucis d'infiltrations d'eau qui inondent régulièrement les lieux. L'adjointe au maire du Havre Christine Cormerais précise que *"cet été on doit intervenir sur cette école pour ces problèmes d'infiltration justement, des travaux de végétalisation de la cour sont également prévus pour l'été prochain."*

[L'école Cassard, quartier Massillon, a dû être évacuée l'année dernière](#)

*en raison "de gros problèmes au niveau du plancher. Nous avons posé des étais très importants sous ce plancher pour que les enfants puissent réintégrer l'école sans problèmes. Des contrôles sont effectués tous les mois pour vérifier la solidité de ces étais. Normalement des travaux devraient être faits à l'été prochain",* annonce l'adjointe au maire chargée des bâtiments.

- [Le Havre](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

# Infiltrations, moisissures, amiante, peintures et canalisations dégradées... L'état sanitaire des écoles du Ha

Clé Arouche

6-7 minutes

---

Enseignants et syndicats s'inquiètent de l'état de délabrement de plusieurs écoles maternelles et primaires au Havre. C'est le cas notamment à l'école Pauline Kergomard où des dalles de sol s'effritent et se décollent. Un rapport d'inspection de 2021 pointe la présence d'amiante dans ces éléments.

La Ville du Havre compte 91 écoles publiques, qui accueillent 16 000 enfants en classe maternelles et primaires. Des bâtiments construits des années 1950 au milieu des années 1970.

Dans certains établissements, derrière la façade, l'intérieur semble clairement délabré. Moisissures, infiltrations, dégradation des peintures ou des canalisations, ces images nous ont été transmises par des enseignants qui se disent découragés.

[Peinture écaillée au bas d'un tableau noir dans une école du Havre • © FTV](#)

Nous avons montré ces éléments à Christophe Amon, délégué syndical FSU-SNUipp. L'élue confirme recevoir régulièrement ce type d'informations : *"Cela va des problèmes électriques à des soucis d'infiltrations et ces derniers jours, des problèmes d'isolation en raison des fortes chaleurs. On a régulièrement des travaux qui tardent ou qui ne sont pas faits alors que c'est dangereux pour les enfants."*

Pour le représentant syndical, près de la moitié des écoles du Havre

serait touchée par ce type de dégradations. Parmi elles : l'école Pauline Kergomard à Montgaillard. Au-delà de la vétusté des lieux, le personnel d'éducation s'inquiète de la dégradation des faux plafonds ou des dalles de sol. D'après un diagnostic technique datant de 2019 et un rapport d'inspection de 2021, ces éléments contiendraient de l'amiante.

**Voyez le reportage de Marie Benoist et Hervé Guiraudou :**

durée de la vidéo : 00h02mn06s



C'est une exemple parmi d'autres au Havre. A l'école Pauline Kergomard, les dalles de sol d'une salle de jeux inquiètent le personnel de l'établissement. Elles s'effritent et se décollent. Un rapport datant de 2021 pointe la présence d'amiante dans ces éléments. • ©FTV / Marie Benoist / Hervé Guiraudou

À visage couvert, un employé décrit le quotidien de cet établissement : *"Les élèves marchent, jouent, rampent. Il s'agit d'une salle de jeu, donc les élèves viennent quotidiennement dans cette salle potentiellement dangereuse. Le personnel d'entretien nettoie tous les jours ces dalles qui sont cassées et endommagées et qui libèrent possiblement des fibres d'amiante..."*

[Une prise électrique à nue dans une école du Havre • © FTV](#)

L'employé se dit aujourd'hui en colère face à une situation qui perdure depuis des années. Il précise ne plus savoir à qui se fier : d'un côté, un rapport qui assure qu'il y a de l'amiante dans les gaines, les sols et les

plafonds. De l'autre, un responsable des travaux de la mairie en visite récemment à l'école Pauline Kergomard qui signale que les dalles de sol vont être changées car elles contiennent de l'amiante pour finalement se dédire quelque temps plus tard.

Ce que nous attendons aujourd'hui, c'est qu'un expert indépendant vienne à l'école pour nous dire s'il y a de l'amiante, où elle est localisée afin que nous prenions les précautions nécessaires. Laisser les enfants jouer sur des dalles cassées, délabrées, qui peuvent libérer des fibres d'amiante, ce n'est pas possible.

*Un employé de l'école Pauline Kergomard*

[Les dalles de sol d'une salle de jeux de l'école Pauline Kergomard au Havre s'effritent et se décollent. Un rapport d'inspection de 2021 pointe la présence d'amiante. • © FTV](#)

La mairie du Havre, propriétaire des 91 écoles primaires et maternelles que compte la commune, dit avoir connaissance de cette situation et estime mettre tout en œuvre pour y remédier.

*"Dès que l'on a une information sur une école qui peut rencontrer une difficulté, nous avons des équipes qui peuvent intervenir tout de suite pour enrayer le problème, décrit Christine Cormerais, adjointe au maire du Havre en charge des finances et des bâtiments. Ensuite, nous prenons des mesures de réfection en passant par des appels d'offres pour des travaux de plus grande ampleur. Sinon ce serait juste un sparadrap et ce n'est pas bon."*

L'élue précise qu'une vingtaine d'écoles est actuellement en travaux. Des opérations sur lesquelles la municipalité n'hésite pas à communiquer sur les réseaux sociaux.

Christine Cormerais indique s'être elle-même déplacée à l'école Pauline Kergomard et avoir constaté des dalles qui avaient tendance à se décoller : *"plus de 650 au sol et au plafond ont été remplacées pour éviter justement ces risques de poussière d'amiante, poursuit-elle. Les études que nous avons menées en parallèle montrent que pour l'instant aucun risque lié à l'amiante n'est à déplorer dans cet établissement."*

Concernant les infiltrations d'eau, l'adjointe au maire précise que la mairie remédie ponctuellement à ces problèmes. Des travaux d'analyse de la toiture vont être menés prochainement pour d'éventuels travaux... en 2027 ou 2028.

*Avec Marie Benoist.*



# La collecte des déchets de la métropole de Rouen de plus en plus électrique... et silencieuse !

*Frédéric Durand*

~3 minutes

---

Fin 2025, Paprec remporté un nouvel appel d'offres pour ramasser les déchets de 300 000 habitants de l'agglomération de Rouen, aux côtés de la régie métropolitaine (14 bennes à ordures ménagères électriques) et l'entreprise Sepur (20 camions bennes et camions-grues électriques). Mais pour répondre au cahier des charges, [le groupe familial](#), qui travaillait déjà avec la collectivité depuis 1999 a dû investir 10 millions d'euros dans son agence de Petit-Quevilly, qui emploie 120 salariés.

Notamment pour acheter 25 véhicules dits « propres », dont 90 % électriques, les autres roulant au gaz naturel liquéfié (GNL). Ce qui fait des collectes biquotidiennes de Paprec à Rouen et ses environs « un marché vitrine », parmi les plus décarbonés de France, et contribue à placer en la matière la Métropole Rouen Normandie juste derrière Barcelone à l'échelle européenne. Le nouveau marché, d'une durée de 8 ans, coûte 60 millions d'euros à la collectivité.

« Nous avons mis le cap sur un maximum de véhicules électriques, explique Pierre Allain, directeur de l'excellence des collectes d'ordures ménagères du groupe. Et pour ce faire, nous sommes partis d'une page blanche pour électrifier tout ce qui pouvait l'être. [Cela donne donc une flotte plus silencieuse](#), avec moins d'émissions de particules, qui correspond au territoire vallonné de la Métropole Rouen Normandie, plus agréable pour les équipes, avec une conduite plus souple, moins de vibrations et une ergonomie adaptée ».

## Une bonne nouvelle en pleine crise iranienne

« Enfin, ajoute le dirigeant de Paprec, cela simplifie les coûts notamment à l'heure de la crise iranienne. Une recharge permet une autonomie d'une journée de travail, soit une centaine de kilomètres pour les collectes du matin et du soir. Cela va dans le sens de l'Histoire. Nos véhicules qui ne sont pas électriques sont au GNL, car il fallait un carrossage plus compact pour passer dans les rues les plus étroites du centre-ville de Rouen. »

À noter tout de même qu'une benne à ordure électrique coûte 510 000 euros TTC contre 281 000 euros pour une carburant gazole. Mais pour Théo Pérez, vice-président de la Métropole Rouen Normandie chargé de l'énergie et des déchets, « c'est un enjeu majeur, car [la collectivité s'est engagée depuis 2020](#) dans une stratégie de transformation profonde du territoire, notamment à travers la transition écologique et énergétique. La collecte et la gestion des déchets sont ainsi un élément majeur où il y a une ambition forte qu'on partage avec notre partenaire. »

# « Justice expresse » : les avocats du Havre dénoncent un projet de loi dangereux

Marie-Ange Maraine

2-3 minutes

---

« *Ce projet de loi industrialise le pénal, sacrifie les victimes et efface la défense* », lancent les avocats du Havre. Réunis sur les marches du palais de justice du Havre, les membres du Barreau du Havre ont affiché leur robe noire et leur colère mardi 2 juin 2026. Ils poursuivent le mouvement de grève engagé depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier. Pourquoi cette mobilisation ? Ils s'opposent au [projet de loi](#) relatif à la justice criminelle et au respect des victimes porté par le ministre de la Justice.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Comme ailleurs en France, les avocats havrais estiment que les amendements adoptés par le Sénat ne permettent pas de répondre aux inquiétudes de la profession. Alors que leurs représentants doivent être entendus ce lundi par les rapporteurs de la commission des Lois, ils maintiennent la pression.

## Moins de réforme, plus de moyens

Dans leur viseur notamment, l'extension de [la procédure de plaider-coupable](#). Les avocats dénoncent une forme de « justice expresse » qui privilégierait la rapidité au détriment des garanties d'un procès. « Deux vies sont en cause, tant celle de l'auteur que celle de la victime », rappellent-ils.

Le barreau dit également non à « la fin de l'oralité des débats », à « la fin

de la Cour d'assises et du jury populaire » et à « la fin de la justice au nom et par le peuple français ».

Pour les avocats, « la gestion des flux » ne peut l'emporter sur le droit à un procès équitable. Ils réclament davantage de moyens humains, matériels et financiers pour la justice. Réunis devant le palais de justice du boulevard de Strasbourg, ils demandent désormais le retrait pur et simple du projet de loi, qu'ils jugent incapable de répondre à l'engorgement de la justice criminelle.

# Le CHU de Rouen condamné pour la mort du professeur Frébourg : « Un soulagement moral » pour la famille

*Anthony Quindroit*

5-6 minutes

Le généticien Thierry Frébourg était décédé des suites d'une erreur médicale commise en 2021 au CHU de Rouen, hôpital où il exerçait.



Le professeur Thierry Frébourg. - archives Paris Normandie /  
STÉPHANIE PÉRON CLÉMENT



Par [Anthony Quindroit](#)

Publié: 2 Juin 2026 à 17h11 Temps de lecture: 2 min

Le tribunal de Rouen a rendu sa décision dans le dossier opposant les proches du professeur Thierry Frébourg au Centre hospitalier

universitaire (CHU) de Rouen.

Le généticien de renom était décédé des suites d'une erreur médicale postopératoire survenue en mars 2021 au CHU de Rouen. La responsabilité de l'hôpital [avait été établie](#), entraînant [des sanctions](#) et un changement du protocole de l'ablation de cathéter jugulaire. C'est en effet au moment du retrait de celui-ci, alors que le professeur Frébourg avait été pris en charge pour une névrite, que son état de santé s'était brutalement dégradé.

## « Cela n'a jamais été une affaire d'argent »

Victime d'une embolie gazeuse, le praticien de 60 ans, qui avait créé le service génétique de l'hôpital, n'a pas survécu malgré les soins d'urgence prodigués et son transfert vers l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine).

**À lire aussi :** [Le professeur Thierry Frébourg, grand spécialiste de la génétique du CHU de Rouen, est décédé](#)

Un peu plus de cinq ans plus tard, l'aspect judiciaire du dossier semble donc clos. Le CHU a été condamné à indemniser les proches du professeur Frébourg, suivant ainsi les conclusions du rapporteur public. Une décision « *symboliquement importante* », salue [Olivier Frébourg](#), le frère du défunt : « *Cela n'a jamais été une affaire d'argent. Cela ne rachète pas la vie d'un homme. Mais c'est un soulagement moral évident puisque la responsabilité pleine et entière de l'hôpital est reconnue ; tous les points ont été validés par le tribunal.* »

La famille ne devrait pas faire appel du jugement.

Contacté, l'hôpital indique également accepter la décision de justice.

Reste maintenant un aspect auquel les proches du professeur Frébourg tiennent particulièrement : qu'un hommage officiel soit rendu au généticien, dont les travaux majeurs ont contribué au rayonnement du centre à l'international. Alors que l'aspect juridique du dossier semble se refermer, cela pourrait se faire. « *Il est effectivement temps de rendre hommage à mon frère*, confirme Olivier Frébourg. *Comme nous l'avons toujours fait, nous accepterons si une main nous était tendue en ce*



sens. » Le conditionnel pourrait être provisoire : le CHU indique qu'il prendra « *contact avec la famille du professeur Frébourg* ».

Lire aussi



[La Braderie du printemps 2026 démarre à Rouen : dates, quartiers et commerces concernés](#)



[Près d'Elbeuf, les « Timbrés des sommets » vont traverser les Pyrénées à vélo et c'est pour la bonne cause](#)



# "Une indemnisation ne répare pas le chagrin" : Mort du Professeur Thierry Frébourg, le CHU de Rouen condamné

Myriam Libert

3-4 minutes

---

Le tribunal administratif de Rouen a condamné le CHU de Rouen, après la mort le 13 mars 2021 du Professeur et généticien Thierry Frébourg, décédé à la suite d'une erreur médicale dans ce même établissement où il exerçait. La famille salue le travail de la justice, mais attend toujours qu'un hommage soit rendu.

*"Le centre hospitalier universitaire de Rouen a commis des fautes le 12 mars 2021 alors que Monsieur Thierry Frébourg y était pris en charge".*

Le Tribunal administratif de Rouen a rendu sa décision le 21 mai dernier, reconnaissant pleinement la responsabilité du CHU de Rouen dans le décès du Professeur Thierry Frébourg, survenu le 13 mars 2021 à l'âge de 60 ans.

L'établissement devra indemniser la famille à hauteur de 160 000 euros.

Le généticien, chef du service de génétique du CHU de Rouen qu'il avait fondé en 1996, avait été pris en charge dans cet établissement pour une névrite optique en mars 2021. Les experts du Tribunal ont attesté que sa mort était bien due à une embolie gazeuse à forme pulmonaire, provoquée par les mauvaises conditions de l'ablation d'un cathéter.

À la suite du décès du professeur Thierry Frébourg, sa famille avait saisi la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (CCI).

Deux ans et demi plus tard, le 25 octobre 2023, la chambre disciplinaire de l'ordre des médecins de Normandie avait rendu sa décision, et infligé

un blâme au chef du service neurologie et quatre mois de suspension, dont deux avec sursis, au médecin neurologue qui suivait le Professeur Frébourg.

*" Ce n'est pas une indemnisation qui répare le chagrin et le deuil" estime Olivier Frébourg, le frère de Thierry Frébourg, toujours très remonté contre le CHU de Rouen pour "sa conduite indigne".*

*"Cette reconnaissance publique de la faute est importante pour tous les établissements. Le jugement du Tribunal administratif est rare et exemplaire"* poursuit Olivier Frébourg.

La famille du professeur Frébourg s'est battue toutes ces années pour la reconnaissance de la responsabilité du CHU dans la mort de leur parent, mais aussi pour que soit estimé l'immense préjudice de la perte. Pour sa famille, mais aussi pour tous ceux qui ont profité dans un cadre professionnel ou personnel de la science de ce Professeur émérite.

*"Le CHU de Rouen n'a jamais contesté sa responsabilité pour faute dans cette prise en charge qui a conduit au décès du Pr Thierry Frébourg et réaffirme sa profonde tristesse et ses condoléances à sa famille et ses proches"*, a communiqué le CHU après la décision du Tribunal.

L'établissement de santé devra indemniser les membres de la famille Frébourg, ses enfants, sa femme, son frère et ses parents, à hauteur de 160 000 euros, au titre des préjudices économiques et affectifs.

Si la famille est satisfaite de la reconnaissance de la faute du CHU, elle souhaiterait désormais qu'un hommage officiel soit rendu au Professeur Thierry Frébourg.

# Cour d'appel de Rouen : du beau monde au procès des activistes anti-Lafarge...

*Guillaume Lejeune*

6-8 minutes

Justice. Mao, Jaurès et Camus en supplément d'âme mardi 2 juin 2026 devant la cour d'appel de Rouen. Le procès des activistes environnementalistes, sur qui planent des peines plus lourdes, méritait le détour.



Les forces de l'ordre ont été dépêchées en renfort pendant deux jours afin de prévenir d'éventuels débordements compte tenu de la nature de l'affaire jugée. - Photo : Guillaume Lejeune/Paris Normandie.



Par [Guillaume Lejeune](#)

Publié: 2 Juin 2026 à 17h17 Temps de lecture: 1 min



Mousse expansive dans les réservoirs de camions appartenant à des sous-traitants, tags sur les bâtiments, ordinateurs et bureaux détruits, béton coulé dans des canalisations, [des centaines de milliers de billes en polystyrène répandues](#) : « *Ne pensez-vous pas que les moyens d'action utilisés étaient dangereux pour l'environnement ?* », demandait, lundi 1er juin 2026 la présidente de la chambre des appels correctionnels de Rouen.

### [Consultez l'actualité en vidéo](#)

La seconde journée du procès des quatre activistes d'ultra-gauche, mardi 2 juin 2026, n'a pas déçu. Face aux quatre magistrats, deux retraités, l'une ancienne institutrice (ex-conseillère municipale à Alençon), lui ingénieur agronome de formation. À leurs côtés, un professeur en collège et un autre intervenant en écoles de musique. Ils demandent leur relaxe.

Quand bien même certains de [ces environnementalistes](#) ont, en garde à vue (éprouvante) admis leur présence ce 10 décembre 2023 dans le secteur de Val-de-Reuil, lorsqu'une centaine de personnes se sont coordonnées pour saccager la centrale à béton en mode commando, ils nient avoir commis des infractions. *A fortiori* sous la forme d'une association de malfaiteurs.

## **« La révolution n'est pas un dîner de gala ! »**

*« Une manifestation extrême de lâcheté, un manque de courage de la part de ces combattants de l'écologie. Comme disait Mao, la révolution n'est pas un dîner de gala ! »*, lâche l'avocat général. Bastien Diacono requiert « *au nom de la défense de l'État de droit* » d'un an à dix-huit mois de prison avec sursis ; et la suppression du droit d'éligibilité pendant cinq ans.

En première instance, fin décembre 2024 à Évreux, suite à des réquisitions bien plus soft, [ils ont écopé de six à dix mois de sursis](#).

*« Le mobile importe peu »*, précisait plus tôt le magistrat qui a su se faire plaisir « *devant l'évidence. Ce 10 décembre 2023, cette trotskiste révolutionnaire (venue de l'Orne) s'est transformée en randonneuse. Elle raconte n'importe quoi ! Elle a participé aux dégradations, à une action*

subversive », affirme le représentant de la société.

## « Pas l'ombre du début d'une forme d'autocritique »

Qui s'agace : « *Peut-on travailler pour l'État et participer à de telles dégradations en association de malfaiteurs ?* », lâche-t-il en se tournant vers le jeune enseignant. Il espère que ces « *quatre clampins vont assumer les conséquences de leurs actes. Ils viennent à leur procès comme des sociologues et n'ont pas l'ombre du début d'une forme d'autocritique.* »

(On vous dépeint des militants qui ne sont pas ceux-là. »

**Me Fayçal Kalaf**, avocat de l'un des prévenus.

Au-delà des faits, des soupçons (d'aucuns y voient des preuves) et de la procédure juridique, la politique et les moyens (violents) employés pour interpeller l'opinion publique sont au cœur de ce procès. Or, « *ils revendiquent la révolte mais refusent le tribunal*, regrette Me Arnaud de Saint-Rémy, parlant de *haine*. *Un vrai militant aurait dit : "Oui, j'y étais !" Tout le monde n'a pas l'étoffe d'une Rosa Luxemburg, voire d'un Fidel Castro* », ironise le conseil de Lafarge, convoquant également Jaurès.

Le conseil rouennais n'en a pas fini avec les illustres figures de gauche. « *Comme le disait Albert Camus, il est des moyens qui ne justifient pas la fin.* » Dernier tacle : « *Ces prévenus-là ne sont pas les cerveaux. Les organisateurs les laissent se débrouiller seuls.* »

## « Ils n'ont jamais contesté les règles »

La fin, à commencer par la liberté d'expression, justifie-t-elle les moyens ? Calmement, Me Fayçal Kalaf explique aux magistrats « *que [les prévenus](#) [proches du mouvement « Les soulèvements de la terre », Ndlr] n'ont jamais été violents. Ils n'ont jamais contesté les règles ni l'autorité de la cour. On [la partie civile et le ministère public, Ndlr] vous dépeint des militants qui ne sont pas ceux-là.* »

Bref, craignant « *des peines infamantes* », ils s'estiment les victimes d'un faux procès.



# Près de Rouen, nouvel impair pour Solvalor, "spécialiste" de la dépollution

*Le Poulpe*

5-6 minutes

---

Une nouvelle fois, Solvalor, société spécialisée dans le traitement et la valorisation de terres polluées, se fait taper sur les doigts par la préfecture de Seine-Maritime pour carences dans l'exploitation de son installation. À l'origine, les nombreux signalements de riverains dénonçant les relents pestilentiels ressentis sur les communes d'Amfreville-la-Mivoie et du Mesnil-Esnard : lisiers, purins, excréments, urines ou encore égouts.

Un bien mauvais timing. Alors que la société Solvalor, spécialisée dans le traitement de terres polluées installée entre Sotteville-lès-Rouen et Amfreville-la-Mivoie, se trouvait [déjà dans le viseur des services de l'État pour différentes infractions à la réglementation environnementale relative aux déchets industriels](#), la préfecture de Seine-Maritime a remis une pièce dans la machine en lien avec de récents événements survenus sur le même site sis à l'entrée Est de Rouen.

Dans un arrêté publié au début du mois d'avril relatif à « *la prescription de mesures d'urgence* », la représentation de l'État a imposé à l'exploitant « *la vidange et l'évacuation de ses eaux de process* », « *la vidange de la machine de traitement* », « *l'évacuation des fines stockées sous tente* » et enfin « *un nettoyage du site* ». Autrement dit, l'entreprise a dû dans l'urgence remettre à plat l'ensemble de son process de valorisation de terres, remblais et résidus du BTP.

Tout commence par « *les nombreux signalements émis par les riverains entre les 10 mars et 2 avril 2026, relatant des odeurs ressenties sur les communes d'Amfreville-la-Mivoie et du Mesnil-Esnard de type « lisiers »,*

« purins », « poissons », « excréments », « urines », « égouts », etc. », d'après l'arrêté préfectoral consulté par *Le Poulpe*.

Ces alertes de riverains du site ont ensuite été confirmées et relayées par l'organisme Atmo Normandie (Observatoire régional de la qualité de l'air), en charge notamment de la surveillance des nuisances olfactives liées aux activités industrielles locales.

Concomitamment, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) se rend chez Solvalor, filiale du groupe Artesa qui se présente comme "un groupe au service de l'environnement", et établit sans difficulté que le site est à l'origine des pollutions olfactives recensées. Celles-ci découlent du stockage d'environ 120 tonnes de boues, elles-mêmes mises en attente en extérieur après la découverte « *d'une avarie sur le filtre presse, lequel intervient en fin de process* ».

## **"Transfert des molécules odorantes"**

« *Ces matériaux encore gorgés d'eau ont été placés temporairement dans ces cases, sur une aire étanche entourée de murets et à l'extérieur dans l'attente de leur traitement sur site après réparation du filtre presse* », renseigne encore l'arrêté préfectoral.

Suite à la première intervention de la Dreal, un curage de la zone est mis en oeuvre par l'exploitant. Contre l'avis de la Dreal qui préconisait dès le départ une évacuation vers une filière extérieure spécialisée. Surtout, l'exploitant a choisi de réinjecter ces boues polluées dans son circuit de lavage habituel, là encore en décalage complet avec les préconisations de la Dreal. Il essuiera un échec cuisant.

Nuisances et signalements se poursuivent. La Dreal revient donc sur place une seconde fois et constate que les boues mises en cause ont effectivement été évacuées des cases mais que les mauvaises odeurs persistent en différents points du site. « *Le procédé de traitement est un procédé de lavage à l'eau sans traitement thermique et au vu des constats, il apparaît qu'un transfert des molécules odorantes présentes dans les boues ait eu lieu vers les eaux de lavage industrielles qui se sont*

*imprégnées de la même odeur »*, analyse le service de contrôle des installations classées.

Avant donc de solliciter le préfet pour qu'il recadre Solvalor. Une seconde fois en quelques mois.

Fin 2025, la préfecture de Seine-Maritime lui avait en effet déjà infligé deux amendes administratives d'un montant de 60 000 euros, c'est-à-dire le maximum, pour des infractions relevées lors d'une visite du site fin septembre 2025.

À l'issue de leur visite, les inspecteurs de la Dreal avaient pointé l'industriel « *pour exploitation illégale d'une activité soumise à autorisation* », « *mauvaise gestion de déchets* », « *défait de traçabilité électronique de déchets dangereux* » ou encore « *des non-conformités dans l'exploitation du site* ». De quoi sévèrement battre en brèche la communication de Solvalor qui, sur son site internet, s'érige en « *alternative écologique et responsable à l'enfouissement des déchets* ».

# La Préfecture ordonne la fermeture administrative temporaire de la boîte de nuit de Eu pendant quinze jours

*Jérôme Buresi*

3-4 minutes

---

Le Préfet de la Seine-Maritime a décidé la fermeture administrative temporaire de la boîte de nuit Le Carré à Eu. Explications.

Sur le même thème

[Justice](#)

[Villes Soeurs](#)



Le Préfet de la Seine-Maritime a décidé la fermeture administrative temporaire de la boîte de nuit « Le Carré », à Eu. ©Photo d'archives / Raphaël Tronel

Par [Jérôme Buresi](#) Publié le 2 juin 2026 à 12h12

Les fêtards vont devoir attendre encore quelques jours... Par arrêté préfectoral du 21 mai 2026, le Préfet de la Seine-Maritime a décidé la **fermeture administrative temporaire** de la boîte de nuit *Le Carré*, rue Lavoisier à Eu, en Seine-Maritime.

« Nous vous donnons rendez-vous dès le 12 juin, pour la réouverture. Toute l'équipe vous remercie pour votre soutien et votre fidélité », indique l'établissement sur sa page Facebook.

## Une rixe en décembre

Cette décision fait suite à un incident remontant à la fin de l'année 2025.

L'arrêté préfectoral précise :

La brigade de gendarmerie du Tréport, dépendant de la compagnie de gendarmerie de Dieppe, a été sollicitée, dans la nuit du 7 décembre 2025, pour une rixe entre un client et les videurs de la discothèque à l'entrée de l'établissement.

Sur les enregistrements vidéo, le client est repéré fortement alcoolisé, en train de provoquer les videurs.

Vidéos : en ce moment sur Actu

L'arrêté préfectoral poursuit : « Il est vu se faire expulser quelques instants plus tard avec force de la discothèque, entraînant sa chute et provoquant sa blessure au bras avant d'être escorté par les videurs jusqu'au parking où les militaires l'ont découvert à leur arrivée ».

Cet événement est intervenu avant la notification d'une autre décision de fermeture administrative temporaire de l'établissement prononcée pour **un motif antérieur**.

## Une procédure de sécurité mise en place

L'exploitant a déclaré à la préfecture avoir mis en place depuis janvier 2026 une « **procédure de sécurité** » à l'attention de ses videurs « pour leur permettre de **mieux gérer** les différentes situations difficiles qu'ils peuvent rencontrer au sein et en dehors de son établissement », précise l'arrêté préfectoral.

Si la Préfecture a pris en compte la mise en place de cette mesure, elle indique que les faits constatés requièrent la mesure de fermeture temporaire de la discothèque, en application du code de la santé publique.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*



# A131 et près de Tancarville. Deux radars installés sur une dizaine de kilomètres : les explications de la préfecture

Luc Gallais

3-4 minutes

---

Deux radars ont fait leur apparition à quelques heures d'intervalle, à cheval entre mardi 26 et mercredi 27 mai, à une dizaine de kilomètres d'intervalle. Le premier a été posé sur l'autoroute A131, à hauteur de Saint-Vigor-d'Ymonville, dans le sens Tancarville - Le Havre. Son installation intervient alors que l'[A131 fait l'objet actuellement de travaux de renouvellement de la chaussée entre Saint-Vigor-d'Ymonville, La Cerlangue et Tancarville](#).

## Un radar dans le cadre d'un chantier

Ce radar autonome a été aménagé dans le cadre de la sécurisation des chantiers routiers, *"un axe majeur de la politique de sécurité routière"*, explique la préfecture de Seine-Maritime, qui précise que cette installation a été sollicitée à la demande de la Direction interdépartementale des routes nord-ouest (Dirno). *"Celui-ci est implanté sur une section où la vitesse est limitée à 70km/h."*

*"Ce radar a pour objectif de prévenir les comportements dangereux et de renforcer la sécurité des personnels intervenant sur le chantier comme celle des usagers circulant à proximité, poursuit la préfecture, désireuse de garantir le respect de la vitesse maximale autorisée dans ces circonstances de travaux pour garantir la sécurité des agents intervenant sur les chantiers."* "Or, [le nombre d'accidents impliquant des agents des routes](#) et liés à des comportements inadaptés d'usagers (excès de

*vitesse, usage du téléphone au volant, non-respect des distances de sécurité ou encore du corridor de sécurité) aux abords des zones de travaux ne diminue pas. Face à ce constat, le recours aux radars autonomes sur les chantiers du réseau routier national tend à se développer." Ce radar pourrait rester en place jusqu'à la fin du mois de juin et l'achèvement des travaux.*

## **"Sécuriser la RD982" avec un "dispositif pérenne"**

Le second radar a fait son apparition sur la route départementale D982, à hauteur de Saint-Vigor-d'Ymonville, tout près de Tancarville, juste à côté d'une aire permettant de se stationner. Sur cet axe routier très fréquenté, entre les usagers de la route voulant rejoindre Le Havre par l'A131 et ceux dans le sens inverse vers la zone industrielle de Port-Jérôme et les villes de Lillebonne et de Port-Jérôme-sur-Seine, cette installation intervient dans un autre cadre. *"Ce dispositif est pérenne, assure la préfecture. La RD982 fait l'objet d'une rotation de radars chantiers installés temporairement sur plusieurs emplacements, dont celui de Tancarville. L'objectif est de sécuriser la RD982, itinéraire caractérisé par un trafic dense et un taux élevé d'accidents, en privilégiant le respect de la vitesse maximale autorisée sur l'axe."* Les services de l'Etat précisent également qu'une inspection complète de l'ensemble de la RD982 a été menée au préalable, pour définir cet emplacement. *"Il a permis d'identifier les sites compatibles avec les contraintes techniques liées aux radars mobiles, en lien avec le gestionnaire de la voirie."*

# Cette discothèque de Seine-Maritime contrainte de fermer un mois : « Les fautifs ne sont pas punis »

*Maxime Cartier*

4-5 minutes

---

La sous-préfecture de Dieppe (Seine-Maritime) a annoncé une fermeture administrative d'un mois à la discothèque Le Panama club. La co-gérante, Sylvia Roussel, y voit une injustice.

Sur le même thème

[Commerce](#)

[Danse](#)

Article réservé aux abonnés



Le Panama club, la boîte de nuit de Dieppe (Seine-Maritime) est fermée pendant un mois à la suite d'une décision prise par la sous-préfecture.

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 2 juin 2026 à 16h54

Les amateurs de **boîte de nuit** vont devoir danser dans un autre établissement ou changer de ville le temps de quelques semaines. Depuis le samedi 30 mai 2026, **la discothèque Le Panama club à Dieppe (Seine-Maritime)**, située rue Louis-de-Bures, est fermée. C'est la **sous-préfecture de Dieppe** qui a pris la décision d'engager une **mesure de fermeture administrative temporaire**, soit un mois. Une décision qui indigné la propriétaire, Sylvia Roussel, qui aurait aimé pouvoir échanger avec la sous-préfète avant l'application de la sentence.

## « La sous-préfète ne m'a pas permis d'apporter un débat contradictoire »

Depuis quelques mois, plusieurs troubles sont recensés à l'encontre de la boîte de nuit : violences, agressions sur la voie publique, conducteurs en état d'ivresse. À chaque fois, les personnes interpellées ont dit avoir passé la soirée au Panama club.

La sous-préfète a donc envoyé une lettre le 9 février à Sylvia Roussel afin qu'elle produise des observations.

Le 25 février, cette dernière sollicite un rendez-vous auprès de la sous-préfète au titre de la procédure contradictoire, afin qu'elle s'explique au sujet des faits reprochés à l'établissement.

Une proposition de rendez-vous aurait été faite le 14 avril, à la sous-préfecture, d'après l'arrêté de fermeture administratif publié le 21 mai.

Problème : l'exploitante du Panama Club n'a pas honoré le rendez-vous. Elle dit n'avoir « rien reçu : ni courrier, ni recommandé, ni mail ni appel téléphonique », déclare-t-elle.

Elle confirme bien avoir demandé un rendez-vous pour donner ses arguments « mais la sous-préfète ne m'a pas permis d'apporter un débat contradictoire à ses accusations », déplore Sylvia Roussel.

Conséquence pour elle : « Cette succession de sanctions met en danger notre exploitation », poursuit celle qui voit cette fermeture administrative

comme « de l'injustice. Les fautifs ne sont pas punis, nous, oui. On ne se bat pas dans les rues, nous n'agressons pas des gens, c'est inadmissible », clame la gérante.

## **« C'est fâcheux pour tout le monde »**

En évoquant plusieurs troubles recensés, Sylvia Roussel continue de défendre sa discothèque : « Les auteurs de troubles sont des clients refusés pour mauvais comportement ou des gens totalement extérieurs à l'établissement ».

Cette décision n'est donc pas logique pour la propriétaire, qui rappelle que « tout se passe bien à l'intérieur de la boîte ».

Outre la fermeture, elle regrette que ses clients doivent faire de la route pour continuer de s'amuser. Néanmoins, Sylvia Roussel ne compte pas rester les bras croisés.

Elle devrait entamer d'autres démarches suite à cette fermeture administrative. Elle aimerait également pouvoir travailler sans encombre : « Vaudrait-il mieux organiser une rave party pour qu'on nous laisse travailler ? », s'interroge-t-elle.

D'ici là, la clientèle du Panama va devoir ronger son frein. L'établissement devrait rouvrir le 28 juin.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*



# Au Tréport, une balade gratuite pour mieux connaître le littoral et les conséquences du changement climatique

*Lucas Farcy*

~2 minutes

---

Vendredi 5 juin 2026, une balade accessible à tous est proposée au Tréport, afin de mieux connaître le littoral et les falaises.

Sur le même thème

[Plage du Tréport](#)

[Villes Soeurs](#)



La balade permettra notamment de mieux comprendre les falaises du Tréport. ©Lucas Farcy



Vendredi 5 juin 2026, le **syndicat mixte du littoral** de la Seine-Maritime organise une balade littoral [au Tréport](#). Celle doit permettre d' »en savoir plus sur le changement climatique, le recul des falaises, la submersion, les stratégies d'adaptation, etc. », écrivent les organisateurs sur leur page Facebook.

Cette balade familiale est gratuite. « Chaussures de marche conseillées et vêtements adaptés aux conditions météorologiques », précisent les organisateurs.

La balade de deux heures aura pour point de départ le parking de la gare haute du funiculaire.

Gratuit, mais réservation obligatoire auprès des Offices de Tourisme : 02 35 86 05 69.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

# Vidéo. À Rouen, une nouvelle pension de famille pour lutter contre l'isolement

Noa Gratigny

~2 minutes

---

La pension de famille Océanite a ouvert ses portes le premier mai 2026 à Rouen (Seine-Maritime), dans un bâtiment rénové et moderne. Présentation.

Sur le même thème

[Logement](#)

Par [Noa Gratigny](#) Publié le 2 juin 2026 à 20h04

Après deux ans et demi de travaux, la pension de famille Océanite ouvre ses portes rue Anatole-France à [Rouen](#). Gérée par la fondation de l'Armée du Salut, elle accueillera prochainement **24 personnes en situation de précarité, d'isolement ou de sans-abrisme**.

## Rompre avec l'isolement

Composée d'appartements neufs et équipés, la structure propose également deux à trois activités par semaine afin de rompre avec l'isolement et d'apporter confort et bien-être aux résidents.

Bien qu'encadrés, les **habitants restent autonomes** et sont libres d'aménager leur logement à leur convenance. Un couple d'hôtes veille au respect des règles et au bon déroulement de la vie collective.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori*



# Psychoses, addictologie, soins non programmés... Le centre hospitalier du Rouvray fait sa mue

*Blaise Diagne*

6–7 minutes

Le centre hospitalier du Rouvray change. Depuis le 1er janvier 2026, l'établissement revoit totalement son mode de fonctionnement pour gagner en efficacité dans le traitement d'une patientèle qui a évolué.



Le centre hospitalier du Rouvray passe à une organisation multipolaire pour optimiser ses parcours de soins. - Paris Normandie



Par ***Blaise Diagne***

Publié: 2 Juin 2026 à 20h00 Temps de lecture: 1 min

Un pôle adultes, un pôle enfants et adolescents. Longtemps, le centre

hospitalier du Rouvray (CHR), deuxième plus gros établissement de France en matière de santé mentale (33 000 consultations et hospitalisations par an), s'est organisé sur ce système à deux têtes.

### [Consultez l'actualité en vidéo](#)

Un modèle qui avait fait son temps, comme l'indique le docteur Gaël Fouldrin, président de la commission médicale, l'instance représentative des 170 médecins de l'établissement, internes inclus : *« Il y a aujourd'hui un public nouveau, très hétérogène, des enfants aux personnes parfois très âgées, avec de nouvelles pathologies et une précarité qui n'existait pas il y a trente ans. »*

## Sept pôles

Un audit interne a été réalisé en 2025 pour adapter le fonctionnement du CHR à ces nouveaux enjeux. En résulte, depuis le 1er janvier 2026, une nouvelle organisation multipolaire structurée par thématique d'activité, avec en chacune des sept entités constituées un parcours de soins gradués, du général à l'ultraspécialisé – le triptyque dépistage-trouble simple-recours. *« On n'est plus dans un mélange de pathologies, d'âges et d'handicaps. Il y a une cohérence pour chaque pôle, en réponse à une question : si j'arrive comme dépressif, je me fais soigner où, comment, et par qui ? »*

« Moins de diversification amène plus d'efficacité dans le parcours de soins. »

**Docteur Gaël Fouldrin**, président de la commission médicale du CHR

Une unité de lieu et d'action (voire de temps, l'ambulatoire restant la norme) pensée pour optimiser la prise en charge de la patientèle – *« moins de diversification amène une meilleure connaissance des troubles et plus d'efficacité dans le parcours de soins »* –, mais aussi comme *« un gain d'attractivité pour le personnel »*, souligne le docteur Fouldrin.

Dans les faits, l'ancien pôle adulte éclate en cinq pôles. Les deux principaux en termes d'activité sont le pôle de psychiatrie à dominante psychotique de l'adulte (Dopa) et le pôle précarité, humeur, addictologie,



résilience et événement traumatique (Phare). Suit juste derrière le pôle activités transversales (PAT) qui abrite notamment un service pivot, celui des soins non programmés, porte d'entrée de l'établissement pour une majorité de patients.



Le centre hospitalier du Rouvray, 33 000 consultations et hospitalisations par an, est l'un des principaux établissements du pays en matière de santé mentale. - Paris Normandie

Le pôle transitions et parcours (PTP) coordonne les interactions avec les établissements médico-sociaux partenaires du CHR et regroupe notamment une unité de soins spécifiques autour du handicap, à l'image de très attendues consultations pour sourds et malentendants. Le pôle de psychiatrie médico-légale (PPML), enfin, accueillera un projet XXL.

## Unité pour détenus à 60 lits

« Une UHSA [unité hospitalière spécialement aménagée], une unité fermée pour détenus, ici même, de 60 lits, présente le directeur du centre hospitalier Franck Estève. Jusqu'ici, l'unité Badinter inaugurée en 2012 par l'ancien ministre de la justice aujourd'hui panthéonisé, n'en accueillait que huit. Un « énorme projet », donc, budgétisé « à plusieurs millions



d'euros » et attendu pour « l'horizon 2030-2031 ».

Reste deux pôles : un pôle des usagers, « *le seul de France avec Limoges* », conçu pour (re)placer le patient au cœur de son parcours de soins, à l'image de l'action des [médiateurs de santé-pair](#) pros ou bénévoles, à la frontière entre le personnel soignant et les usagers. *Last but not least*, le pôle de psychiatrie enfants-adolescents (PPEA), revisité sur la forme comme sur le fond.

Lire aussi



[La Braderie du printemps 2026 démarre à Rouen : dates, quartiers et commerces concernés](#)



[Près d'Elbeuf, les « Timbrés des sommets » vont traverser les Pyrénées à vélo et c'est pour la bonne cause](#)

# Au centre hospitalier du Rouvray, le pôle enfants-adolescents toujours dans la tourmente

*Blaise Diagne*

4–6 minutes

Toujours en pleine refonte, à l'image du centre hospitalier du Rouvray, le pôle pédopsychiatrique de l'établissement reste en tension en ce mois de juin 2026.



Le pôle pédopsychiatrique du Rouvray est en pleine réorganisation, à l'image du centre hospitalier dans son ensemble. - photo d'archives Paris Normandie



Par ***Blaise Diagne***

Publié: 2 Juin 2026 à 17h40 Temps de lecture: 1 min

Le pôle de pédopsychiatrie est finalement le premier des pôles du centre hospitalier du Rouvray à avoir été totalement remodelé. Un hôpital de jour, l'Éclair, ouvert en septembre 2025 (actuellement cinq places pour les moins de 12 ans) ; une unité d'hospitalisation fermée, Soléa, huit lits pour les moins de 12 ans, opérationnelle depuis mars 2026.

### [Consultez l'actualité en vidéo](#)

Doivent suivre, d'ici la fin de l'année en cours, un hôpital de jour renforcé de cinq places pour les 13-15 ans, ainsi qu'une unité de post-urgence de dix lits pour cette même tranche d'âge. Laquelle dispose déjà de sa propre unité fermée, Astrolabe, le pendant de Soléa avec qui elle partage le pavillon Pinel.

[Un an et demi](#) après la fermeture en catastrophe de l'unité fermée des 6-16 ans, Rimbaud, suite à des dysfonctionnements graves et répétés – notamment de nombreux faits de violences, physiques et-ou [sexuelles](#), relevés entre jeunes patients –, la page est-elle définitivement tournée ? Non, disent les syndicats. Les « événements indésirables » (l'appellation de ces faits signalés) se poursuivent, à Soléa comme à l'Astrolabe.

## **Mobilisation syndicale et enquête de l'ARS**

Le directeur du CHR Franck Estève en convient lui-même, dénonçant « *une récente double agression inacceptable de deux infirmières, le même jour* [en avril 2026, NDLR]. » En réaction, un groupe de travail a été constitué par la direction des soins pour travailler à la sécurisation des deux unités. Des protocoles médicaux et des plans de formation à la gestion des phases de violence doivent être mis sur pied avant l'été, signe d'une certaine urgence de la situation.

De son côté, Sud-Santé, premier syndicat des lieux pro-actif sur la question, lance un appel à la mobilisation le mardi 23 juin 2026. [Le quatrième en quatre mois](#). Ce jour-là, affirment les syndicalistes dans leur tract, l'agence régionale de santé viendra sur site enquêter sur les dysfonctionnements à Soléa et l'Astrolabe.

Lire aussi



# Santé mentale des jeunes : l'Éducation nationale veut proposer des rendez-vous sous 48 heures

AFP

6–7 minutes

La ministre de la Santé Stéphanie Rist a annoncé la création d'un coupe-file afin d'obtenir un rendez-vous psychologique ou psychiatrique « dans les 48 heures » pour les élèves « repérés » par la communauté éducative.



Par AFP

Publié: 2 Juin 2026 à 18h33 Temps de lecture: 2 min

Si [la santé mentale](#) est officiellement « *grande cause nationale* » depuis plus d'un an, le bilan apparaît maigre à nombre d'acteurs. Le gouvernement revient mardi sur le sujet, avec notamment la promesse d'orienter immédiatement les élèves en difficulté vers un suivi adapté.

Pour détecter précocement les problèmes de santé mentale, chaque jeune qui sera « repéré » par l'Éducation nationale (médecins scolaires, infirmières scolaires, enseignants...) bénéficiera d'un « *coupe-file pour avoir rendez-vous dans les 24-48 heures* » avec un « *psychologue, psychiatre ou pédopsychiatre qui pourra le prendre en charge* », a annoncé mardi 2 juin 2026 sur franceinfo la ministre de la Santé Stéphanie Rist.



Les professionnels de santé du territoire devront « *s'organiser entre eux* » de manière à « *libérer des créneaux* » pour ces « *urgences* », a poursuivi Mme Rist, assurant que « *quand on repère des troubles psychiatriques plus tôt, on évite des hospitalisations* ».

Le fonctionnement exact de ce dispositif reste néanmoins à préciser, alors que la médecine scolaire comme la psychiatrie font face à un manque criant de personnel.

« *Il y a de plus en plus de situations dégradées avec des événements graves, mais de moins en moins de médecins scolaires* », a prévenu auprès de l'AFP Jocelyne Grousset, cosecrétaire du syndicat de médecins scolaires SNMSU-UNSA Éducation, mettant en garde contre le risque « *d'engorger* » les médecins par un mauvais adressage.

La ministre a par ailleurs annoncé mardi vouloir mettre fin aux pratiques de contention dans les établissements psychiatriques d'ici 2030. « *Nous devons nous engager à ce zéro contention* » pour garantir « *la dignité humaine* » et parce que la contention peut entraîner des troubles mentaux « *encore plus forts* », a-t-elle dit.

Par cette pratique, les patients hospitalisés sont physiquement entravés. Son abolition suivrait une revendication de longue date des associations de patients et de défenseurs des droits humains.

Là encore, le flou demeure sur la marche à suivre : « *on initie les travaux* », a expliqué le ministère de la Santé lors d'un point à la presse, admettant que « *cet objectif ne va pas être atteint demain* ».

Certains médecins émettent des doutes sur le réalisme de cette mesure, faute d'ambition plus large sur une refonte de la psychiatrie française.

## **Manque de moyens**

La ministre Stéphanie Rist s'exprimait avant d'accueillir dans l'après-midi d'autres représentants du gouvernement – Éducation nationale, Citoyenneté, Numérique... – à son ministère pour dresser un bilan de la grande cause lancée en 2025 autour de la santé mentale.

Celle-ci avait été décidée par l'ancien Premier ministre, Michel Barnier,

lors de son éphémère passage à Matignon, avant d'être prolongée pour 2026 par l'actuel chef du gouvernement, Sébastien Lecornu.

La santé mentale a largement gagné en visibilité ces dernières années, notamment face aux préoccupations pour l'état mental des jeunes dans la période post-Covid, et, plus largement, dans un contexte depuis longtemps difficile pour la psychiatrie, frappée par un manque de moyens et de bras.

Mais, de l'avis général, la « *grande cause* » n'a guère donné de fruits, malgré l'annonce mi-2025 d'un plan interministériel. Fin mai, dans le Monde, un collectif d'élus – dont M. Barnier lui-même ainsi que d'ex-ministres de la Santé – et de soignants regrettait un « *manque de visibilité sur la mise en œuvre d'actions concrètes* ».

Le gouvernement actuel met l'accent sur plusieurs réalisations ; l'essor des « *premiers secours* » en santé mentale, visant à donner à tout un chacun les techniques pour répondre immédiatement à une situation d'urgence psychique, et la poursuite de « Mon Soutien Psy », un système qui permet de rembourser certaines consultations chez le psychologue.

Les deux sujets sont toutefois loin de faire l'unanimité. De nombreux psychologues refusent d'intégrer « Mon Soutien Psy », jugeant insuffisants les tarifs remboursés et le nombre de séances, et plusieurs spécialistes ont mis en cause le sérieux de certaines formations aux premiers secours, soulignant qu'elles étaient souvent données par des praticiens de pseudothérapies sans base scientifique.

Grâce à la grande cause, « *on parle beaucoup plus de la santé mentale et mieux* », a souligné auprès de l'AFP la psychiatre Rachel Bocher, co-signataire de la tribune du Monde. Mais « *ça ne suffit pas : les mots ne suffiront pas à guérir les maux* ».

Lire aussi





# Désert médical. Près du Havre, une maison de santé réunit 17 praticiens et médecins

*Paris Normandie*

7-8 minutes

À Gainneville, l'ancien Leader Price accueille désormais une maison de santé réunissant 17 praticiens. Médecins, dentiste, kinésithérapeute, sage-femme ou encore psychologues y recevront leurs patients. Un engouement inattendu dans un contexte de désertification médicale.



Martial Galopin, maire de Gainneville, a lancé ce projet de maison de santé dès le début de son premier mandat en 2020. Elle sera inauguré le 23 juin 2026. - Marie-Ange Maraine/Paris Normandie

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Publié: 3 Juin 2026 à 07h01 Temps de lecture: 3 min

Trouver, et obtenir, un rendez-vous avec un médecin, un dentiste, un orthophoniste ou un kiné au Havre ou dans les communes proches, vous avez déjà essayé ? Si vous avez levé les yeux au ciel, c'est normal. 47 000 habitants de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole n'ont pas de médecin traitant. Et ce n'est pas forcément mieux pour les autres praticiens.

Alors forcément, l'ouverture d'une nouvelle maison de santé sur le territoire est plutôt une bonne nouvelle. Le 23 juin 2026, Gainneville inaugurera officiellement sa Maison de santé Les Rochambelles. Un nom qui rend hommage à ces femmes engagées pendant la Seconde Guerre mondiale pour aller chercher les blessés et les conduire vers les hôpitaux.

« Offrir de nouveaux services aux habitants. »

**Martial Galopin**, Maire de la commune

Derrière cette ouverture, il y a aussi la réhabilitation d'un site que beaucoup de Gainnevillais connaissent bien. En effet, la maison de santé a pris place dans [l'ancien Leader Price](#), en plein cœur de la commune.

Pour Martial Galopin, maire de Gainneville, le projet remonte aux débuts du mandat. « *Nous avons fait ce choix pour développer, dynamiser la commune mais aussi pour prendre notre part dans la lutte contre la désertification médicale et offrir de nouveaux services aux habitants.* »

## 17 cabinets, tous occupés

La municipalité lance l'idée dès 2020. Puis, lorsque Leader Price ferme ses portes en juin 2021, la commune saute sur l'occasion et rachète le bâtiment de 1 000 m<sup>2</sup> ainsi que les 6 000 m<sup>2</sup> de terrain pour 450 000 euros.

« *Nous avons ensuite pris le temps de construire le projet et surtout d'échanger avec les professionnels de santé. Il était hors de question de faire sans eux et encore moins contre eux. Il fallait que cette maison de*

*santé corresponde à leurs besoins. Et c'est peut-être ce qui explique que les 17 cabinets proposés à la location sont tous signés »*, souligne le maire.

## **Des médecins, des dentistes, des kinés... et bien d'autres**

À terme, 17 praticiens exerceront dans les locaux. Certains sont déjà installés et reçoivent leurs patients. D'autres arriveront progressivement entre juin et septembre. La structure accueillera quatre médecins généralistes, dont deux étaient déjà présents à Gainneville et impliqués dans le projet depuis ses débuts. Un troisième doit arriver dans les prochaines semaines.

Deux cabinets d'infirmières libérales rejoignent également l'équipement, aux côtés d'un ergothérapeute, d'un neuropsychologue attendu cet été, d'un nouveau kinésithérapeute, d'une sage-femme à partir de septembre, d'un pédicure-podologue, de deux psychologues, d'un orthophoniste à la rentrée, d'un ostéopathe, d'un sophrologue, d'une diététicienne et d'un pôle dentaire. Un premier dentiste doit s'y installer cet été, avec la possibilité d'accueillir deux praticiens supplémentaires.

## **Un parcours de santé coordonné**

La municipalité insiste toutefois sur un point : « *Tous ces praticiens ne sont pas salariés de la commune* », rappelle Martial Galopin. La mairie est propriétaire du bâtiment et loue les cabinets, mais ne gère pas l'activité médicale.

Au-delà des espaces de consultation, la maison de santé comprend une salle de réunion destinée à favoriser le travail en coordination entre les professionnels, une salle de restauration, une terrasse et un accueil pouvant être mutualisé. Sur le toit, 170 panneaux photovoltaïques ont également été installés pour limiter la consommation énergétique du site.

Un investissement de 3,6 millions d'euros

Pour Gainneville, l'opération représente un investissement de 3,6 millions

d'euros hors taxes. Une facture allégée grâce aux aides publiques puisque 56 % du financement proviennent du Fonds européen de développement régional (Feder), de la Région Normandie et du Département de la Seine-Maritime.

Le site dispose désormais de 67 places de stationnement auxquelles s'ajoutent 12 places pour les salariés de la pharmacie. Car cette dernière a choisi de déménager à proximité immédiate de la maison de santé afin de s'agrandir. Un espace de 1 000 m<sup>2</sup> doit être construit à côté du bâtiment. Les travaux de ce chantier privé doivent débuter à la rentrée.

Entre l'arrivée des nouveaux praticiens et celle de nouveaux commerces juste en face, Gainneville prouve qu'elle attire de plus en plus et ses 2500 habitants pourraient bien être plus nombreux au prochain recensement.

Lire aussi

[Quel restaurant va ouvrir ses portes à la place de l'ex-brasserie Le Lafayette au Havre ?](#)

[HAC : la rumeur démentie, sécurité à Harfleur, avocats toujours en grève : le point actu mardi 2 juin](#)

[Sécurité à Harfleur : « Pas de milice, mais une police qui a les moyens d'agir » pour Tony Leprêtre](#)

**Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :**

[Le Havre \(Seine-Maritime\)](#) [Gainneville \(Seine-Maritime\)](#)

**Ça se passe aussi vers**

**Ça se passe aussi vers**

[Le Havre](#)



# 150 patients reçus chaque jour dans ce centre de radiologie, scanner et IRM qui vient de souffler sa première bougie

*Rédaction Neufchâtel-en-Bray*

4-5 minutes

En mai 2025 ouvrait le nouveau centre de radiologie, scanner et IRM à Neufchâtel-en-Bray, près de la maison de santé et de l'hôpital. Un an après, quel est le premier bilan ?

Sur le même thème

[Pays de Bray](#)

[Santé](#)



L'IRM était très attendue à Neufchâtel. ©Le Réveil

Par [Rédaction Neufchâtel-en-Bray](#) Publié le 3 juin 2026 à 6h09



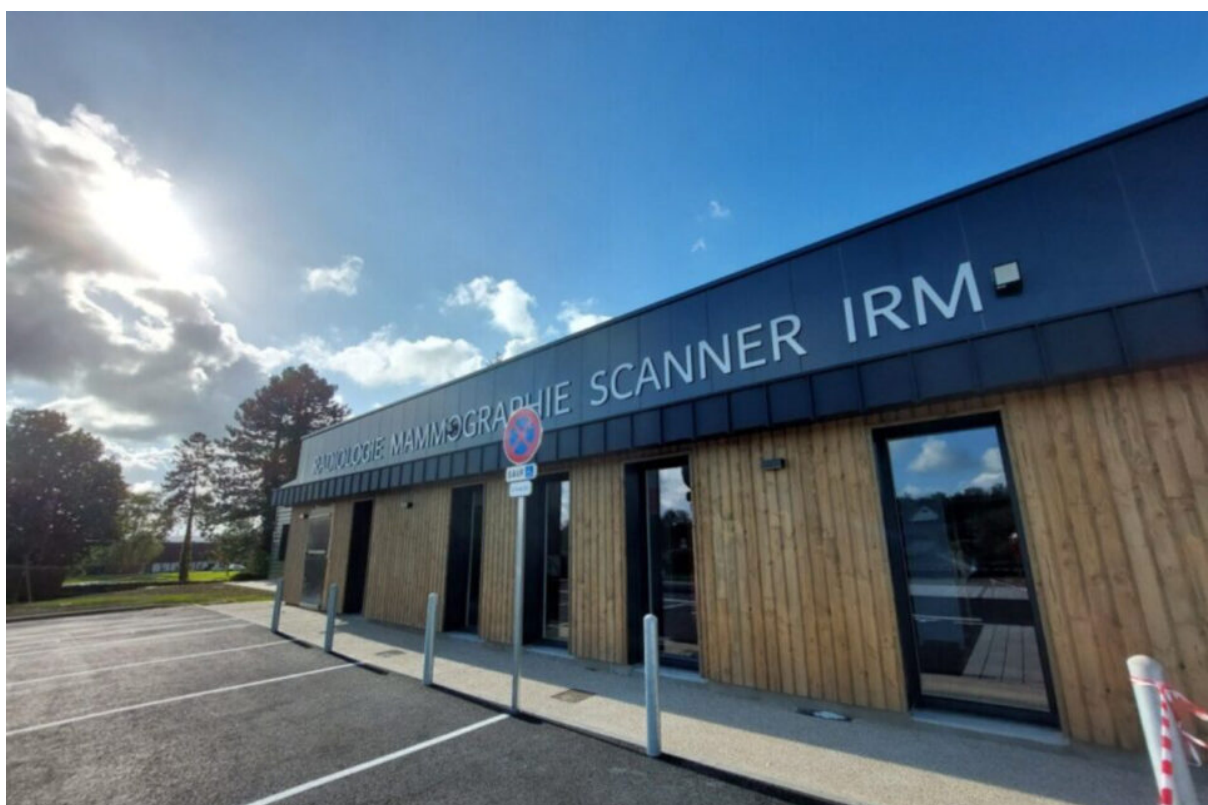
Il y a maintenant un peu plus d'un an, le **pôle de santé** intercommunal Neufchâtel-en-Bray – Communauté de Bray Eawy s'est agrandi avec la création du centre d'imagerie de [Neufchâtel-en-Bray](#) (**Seine-Maritime**).

Comme le souligne [Xavier Lefrançois](#), conseiller régional et ancien maire de la commune, « qui aurait imaginé il y a un an, avoir un tel service médical à Neufchâtel ? Il y a eu bien des discussions avec l'ARS (Agence régionale de santé) pour avoir une IRM. Chacun a le droit à la qualité, à la modernité et la proximité ».

## **Radiologues, manipulatrices et personnel administratif**

Ainsi, les matériels ont été officiellement présentés aux élus lors de la **soirée anniversaire** organisée il y a quelques jours, à savoir **Philippe Trélat** (maire de Neufchâtel), Benoît Cordonnier (conseiller municipal) et Maryse Duval, de la commission santé et représentant [Nicolas Bertrand](#), président de la communauté de communes Bray Eawy.

Cette présentation a été faite en présence des radiologues, des manipulatrices et du personnel administratif. « L'ouverture du centre s'est effectuée **le 5 mai 2025**, mais nous n'avons jamais trouvé une date pour effectuer une inauguration » souligne **Arnaud Philippe**, le directeur qui a participé à la construction depuis ses débuts.





Le centre d'imagerie médicale de Neufchâtel vient de fêter son premier anniversaire. ©Le Réveil

Vidéos : en ce moment sur Actu

« Le centre fait partie du groupe d'imagerie Bray-Albâtre. Une vingtaine de personnes travaille sur le site avec au moins 10 employés présents chaque jour. Environ 150 patients sont reçus chaque jour dont 30 pour des IRM, 55 pour un scanner et 60-70 pour les échographies, radiologies et mammographies ».

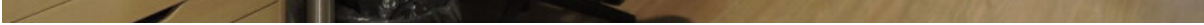
## Un cadre de travail très agréable

En écoutant l'équipe du Docteur Hervé Philippe, chacun s'accorde à dire que le **centre d'imagerie** offre un cadre de travail agréable dans un bon environnement avec deux accueils. L'accès aux soins se fait dans des locaux plus fonctionnels et plus accessibles que dans le centre-ville neufchâtelois, même si les débuts ont été chaotiques à cause du matériel.

Les **malades** connaissent moins de stress dans les déplacements au lieu d'aller jusqu'à [Rouen](#) ou même **Abbeville**.

Les prises en charge sont plus rapides comme pour les fractures. Il est également indéniable que l'accès est plus pratique pour les patients de l'hôpital qui n'ont qu'à traverser une allée.





La salle de contrôle de l'IRM. ©Le Réveil

Et nouveauté : un médecin est détaché pour pratiquer un écho-doppler artériel à Neufchâtel au lieu d'aller à la **clinique Mégival sur Dieppe**.

Quant aux anciens bâtiments du centre-ville, laboratoire et centre radio, que deviennent-ils ? « La préfecture a gelé leur utilisation et leur aménagement pour le moment » précise Xavier Lefrançois.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

# Sénatoriales : en Seine-Maritime et dans l'Eure, un vote spécial vendredi 5 juin 2026

A. Q.

5-6 minutes

---

Le dimanche 27 septembre prochain, la moitié du Sénat sera renouvelée. Les grands électeurs de Seine-Maritime et de l'Eure devront voter. On vous explique.



Par A. Q.

Publié: 3 Juin 2026 à 07h25 Temps de lecture: 2 min

## Pourquoi un scrutin ?

Un sénateur est élu pour six ans. Mais [le Sénat](#) renouvelle la moitié de ses membres tous les trois ans. En septembre 2026, les trois parlementaires de l'Eure et les six de la Seine-Maritime, en poste depuis 2020, remettront donc leurs mandats en jeu à travers un scrutin au suffrage universel indirect. Les candidats déposeront leurs candidatures entre les 7 et 11 septembre 2026 ; le scrutin se déroulera le 27 septembre 2026.

**À lire aussi :** [Fin de vie : très facturé, le Sénat rejette un article essentiel sur l'aide à mourir](#)

## Qui vote ?

Comme indiqué, il s'agit d'un scrutin au suffrage universel indirect : ce sont donc des grands électeurs qui seront appelés à voter. 90 % du collège électoral est composé de conseillers municipaux (les 10 % restants sont des conseillers régionaux et départementaux, des députés et [des sénateurs](#)). Après les élections municipales de mars 2026, il convient de désigner les nouveaux grands électeurs dans les départements concernés par le renouvellement ; les 707 conseils municipaux de la Seine-Maritime et les 585 de l'Eure doivent donc se prononcer vendredi 5 juin 2026, pour désigner les 3087 grands électeurs seinomarins et les 1920 Eurois. Soit un corps électoral de 5007 personnes.

## Comment se déroule la désignation des grands électeurs ?

Selon la taille de la commune, la désignation, programmée vendredi 5 juin, varie. Dans les communes de moins de 1000 habitants, l'élection des délégués et des suppléants se déroulent séparément parmi les conseillers municipaux au cours d'un scrutin secret majoritaire à deux tours. Dans les communes de 1000 à 8999 habitants, les délégués sont élus parmi les conseillers municipaux et les suppléants peuvent être des électeurs inscrits sur la liste de la commune. Dans les communes jusqu'à 30799 habitants, tous les conseillers municipaux sont délégués et les suppléants sont élus parmi les électeurs de la commune. Dans les villes plus grandes, tous les conseillers sont délégués de droit, les délégués supplémentaires et les suppléants sont élus également parmi les électeurs de la commune.

**À lire aussi :** [Après le Sénat, Marie-Claire Guenoux devient cheffe à domicile dans l'Eure](#)

## Et ensuite ?

Le vote pour les grands électeurs sénatoriaux est obligatoire ; en cas de manquement, sans motif légitime, le membre du collège électoral qui

s'abstiendrait s'expose à une amende de 100 €. Le scrutin aura lieu le 27 septembre 2026 et [le mandat sénatorial](#) démarre le 1er octobre 2026. Les 348 sénateurs français désigneront ensuite leur nouveau président qui restera en poste jusqu'au prochain renouvellement, en 2029.

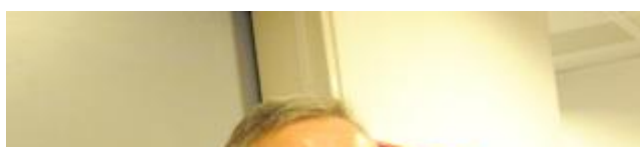
NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



[La Braderie du printemps 2026 démarre à Rouen : dates, quartiers et commerces concernés](#)



[Près d'Elbeuf, les « Timbrés des sommets » vont traverser les Pyrénées à vélo et c'est pour la bonne cause](#)



# L'indemnité différentielle pour les fonctionnaires, symptôme d'un système salarial public à bout de souffle

Par Marie Malaterre

5-7 minutes

---

Instituée par un décret datant de 1991, destiné à garantir qu'aucun agent public ne perçoive une rémunération indiciaire inférieure au Smic, l'indemnité différentielle a été mobilisée, pour la deuxième fois cette année, le 28 mai dernier, par le gouvernement afin de faire face à la dernière revalorisation du Smic.

Cette prime, qui apparaît à travers une ligne supplémentaire et dédiée sur la fiche de paie de 862 000 agents (dont 306 000 agents de l'État), est mise en place périodiquement dès lors que le gouvernement fait le choix de l'utiliser. Il peut également choisir de relever l'indice de traitement, mais cette option n'a pas été retenue *"étant donné le contexte dégradé des finances publiques"*, justifie-t-on dans l'entourage du ministre de l'Action et des Comptes publics, David Amiel.

Concrètement, elle est calculée à partir de la rémunération indiciaire de base de l'agent, hors primes et indemnités, et concerne tous les agents dont la rémunération indiciaire est rattrapée par la hausse du Smic, indépendamment du versement des primes et rémunérations indexées. Pour les agents déjà bénéficiaires de l'indemnité différentielle au titre des revalorisations précédentes du Smic, son montant augmente à compter du 1<sup>er</sup> juin ; pour les nouveaux bénéficiaires, le montant dépend de leur indice de rémunération, sachant que le montant maximum de l'indemnité différentielle s'établit à 65,28 euros bruts par mois.

Lire aussi : [862 000 agents publics vont bénéficier de l'indemnité](#)



Qualifiée de “réponse immédiate” par le gouvernement lui-même, en d’autres termes pour parer au plus pressé, l’indemnité différentielle entre dans le champ des primes et indemnités des agents publics et ne tient pas compte de ces dernières dans son calcul. Elles représentent pourtant en moyenne 23,9 % du salaire brut moyen mensuel des agents de catégorie C et 28,6 % du salaire brut moyen des agents de catégorie B concernés par l’indemnité différentielle. À titre de comparaison, pour les salariés du secteur privé, selon les derniers chiffres datant de 2025 communiqués par le ministère du Travail, les cadres reçoivent en moyenne 16,7 % de leur rémunération en primes et compléments. Ce chiffre s’établit à 12,3 % pour les employés.

L’activation de l’indemnité différentielle contribue à mettre en lumière, une nouvelle fois, la part importante des primes et indemnités dans la rémunération des agents de la fonction publique. Une situation qui n’est pas neutre, notamment parce que ces primes et indemnités ne sont pas prises en compte au moment de la liquidation des pensions de retraite. *“Aucun agent ne liquide sa pension sur des niveaux d’indice qui nécessitent la mise en place de l’indemnité différentielle”,* précise-t-on néanmoins au cabinet de David Amiel.

*“Aujourd’hui, ce n’est peut-être pas le cas, mais dans la territoriale par exemple, alors que certaines collectivités font très peu évoluer leurs agents, cela pourrait arriver, prévient Pascal Kessler, président de la FA-FP. Sans parler des évolutions à venir du Smic. Si l’inflation se poursuit, que fait-on ?”*

## **“Une réactivation des travaux” autour des carrières et des rémunérations**

*“Tous les agents ne rejoignent pas forcément la fonction publique à 20 ans, oppose, de son côté, Luc Farré, secrétaire général de l’Unsa Fonction publique. Il est tout à fait possible que ceux qui arrivent plus tard soient concernés par l’indemnité différentielle et dans ce cas de figure, elle ne sera pas prise en compte dans le calcul de la pension.”* Alors que

la fonction publique peine à affronter la crise d'attractivité qu'elle traverse, il estime par ailleurs qu'il est urgent *“d'arrêter de considérer les salaires des agents publics comme une variable d'ajustement budgétaire”*.

Pour faire entrer cette indemnité différentielle dans la rémunération de base des agents, l'alternative aurait donc été de relever l'indice minimum, mais selon le cabinet du ministre Amiel, cela aurait été coûteux et n'aurait en rien réglé le sujet. *“Sans s'attaquer à la question plus générale des parcours de rémunération, la réponse n'aurait pas été satisfaisante, car on aurait placé beaucoup d'échelons au même indice sans tenir compte des parcours et des carrières”*, se justifie-t-on.

Lire aussi : [La nouvelle hausse du Smic affaiblit encore un peu plus le statu quo salarial dans la fonction publique](#)

L'indemnité différentielle est donc présentée comme l'option *“la moins insatisfaisante”*. *“On estime que c'est l'ensemble du système de rémunération des agents publics qui est obsolète”*, avance-t-on au sein du cabinet Amiel.

Après l'échec du premier groupe de travail sur les carrières et les rémunérations dans la fonction publique, alors que l'ensemble des organisations syndicales avait quitté la table, l'entourage du ministre travaille désormais *“à une réactivation des travaux”*. *“Mais il nous faut des engagements côté syndicats”*, ajoute l'entourage de David Amiel.

Ces derniers, qui mobilisent la presse demain, 3 juin, autour de *“la situation salariale des agents publics qui ne cesse de s'aggraver”*, réclament notamment une revalorisation immédiate du point d'indice et une restructuration des bas de grilles.

# DGFiP, pénitencier, immobilier... Le détail des dépenses auxquelles l'administration va devoir provisoirement renoncer

*Par Philippine Ramognino*

6–8 minutes

---

2,9 milliards d'euros : c'est le montant des autorisations d'engagement, autrement dit des dépenses ouvertes pour l'année, qui seront prochainement gelées au sein du budget de l'État. La mesure fait partie du plan annoncé par Bercy lors du dernier comité d'alerte des finances publiques, qui prévoyait un effort supplémentaire de 4 milliards d'euros. Le gouvernement avait dévoilé sa copie aux parlementaires s'agissant des annulations de crédits envisagées par programme, et vient d'envoyer le détail des "surgels", autrement dit des volumes de crédits provisoirement retirés des enveloppes budgétaires mises à disposition des ministères.

Lire aussi : [Bercy sera l'un des principaux contributeurs à "l'effort de freinage" des dépenses de l'État](#)

Si le "surgel" des crédits de paiement, qui s'élèvera de son côté à 1,7 milliard d'euros, n'est pas en soi un blocage pour la continuité des politiques publiques, il n'en est pas de même pour les autorisations d'engagement. Car quand bien même ces dernières pourraient théoriquement être débloquées cette année en fonction d'une hypothétique amélioration de la situation internationale, elles sont aujourd'hui gelées et imposent donc aux ministères de revoir leurs ambitions. *"Libérer une autorisation d'engagement en septembre ne permet pas de reprendre un programme"*, illustre Sébastien Kott,

professeur des universités et délégué à la stratégie de recherche à l'INSP.

Ces crédits ne sont toutefois pas définitivement annulés : des dégels pourraient être opérés au cas par cas, au terme de négociations entre les ministères, les contrôleurs budgétaires et comptables ministériels (CBCM) et la direction du Budget (*voir encadré*). *“Mais la réaction naturelle, face à un surgel, est de se dire qu’il n’est plus la peine de travailler sur un dossier, et que l’on va attendre l’année suivante”*, explique Sébastien Kott.

## **Intérieur et Justice**

Certains programmes vont voir une partie de leur enveloppe provisoirement suspendue. Ainsi, le ministère de l'Intérieur est particulièrement concerné. Le programme “Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur” verra pas moins de 140 millions d'euros de ses crédits suspendus. Sa réserve de précaution avait toutefois déjà été débloquée, à hauteur de 20 millions d'euros puis de 17 millions d'euros, limitant le gel total à un peu plus de 100 millions d'euros. Le surgel de la gendarmerie nationale, de son côté, s'élève à près de 50 millions d'euros.

Lire aussi : [Justice : Darmanin amorce un big bang de l'administration centrale pour “muscler” la Place Vendôme](#)

L'effort demandé s'avère encore plus important côté ministère de la Justice. L'administration pénitentiaire se voit geler près de 370 millions d'euros d'autorisations d'engagement, alors que la mutation de la direction de l'administration pénitentiaire en direction générale a été initiée en début d'année. Mais un point intéressant est à noter du côté de la “Justice judiciaire” : bien qu'elle soit concernée par le surgel à hauteur de 22,5 millions d'euros, elle sort gagnante des opérations. Le programme avait en effet déjà bénéficié d'un dégel de sa réserve initiale de 35 millions d'euros, et termine donc à un solde positif, avec un dégel de près de 13 millions d'euros au final.

## **La DGFIP et la transformation publique concernées**

La mission “Gestion des finances publiques” se voit également provisoirement retirer 100 millions d’euros. Cela concerne le programme “Gestion fiscale et financière de l’État et du secteur public local”, autrement dit la mission relevant de la direction générale des finances publiques (DGFIP). À noter, là encore, que l’administration avait elle aussi bénéficié d’un dégel de sa réserve de précaution depuis le début de l’année, à hauteur de plus de 18 millions d’euros puis 20 millions d’euros plus récemment. Le total s’élève donc pour elle à un peu plus de 60 millions d’euros en cumulé.

Côté “Transformation et fonction publiques”, des réductions de marges de manœuvre sont également à prévoir. Ainsi, le programme “Performance et résilience des bâtiments de l’État et de ses opérateurs” verra 83 millions d’euros de ses autorisations d’engagement gelées. Le programme “Transformation publique”, qui implique les IRA, la DITP ou encore l’action sociale interministérielle, n’est pas en reste : son surgel s’élèvera à 3,5 millions d’euros. Il avait toutefois déjà bénéficié de deux dégels de sa réserve de précaution, de près de 2 millions d’euros en cumulé, limitant le mouvement global à 1,7 million d’euros.

S’agissant des collectivités, la mission “Relations avec les collectivités territoriales” souffre également du plan d’économies, voyant plus de 160 millions d’euros initialement dédiés aux concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements suspendus. Mais la plus grosse surprise réside peut-être dans le Fonds d’accélération de la transition écologique dans les territoires, mieux connu sous le nom de “Fonds vert” : 162 millions d’euros sont gelés, alors que son enveloppe avait [déjà été drastiquement baissée à 650 millions d’euros](#) dans la loi de finances.

Lire aussi : [Comment les contrôleurs budgétaires ministériels sont passés de « gardiens rigides » à « boussoles stratégiques »](#)

### **La procédure de dégel de crédits**

Les différents montants présentés ne représentent pas une “annulation sèche” : ils sont pour le moment suspendus. Contrairement aux plus de 800 millions d’euros d’annulations de crédits annoncées la semaine

dernière, le gel des crédits empêche simplement leur accès. Il revient ensuite, en fonction des situations, au contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM) de les dégeler si la pression sur l'administration se fait trop forte. *“Il peut les dégeler en fonction de l'évolution du suivi du solde de l'exécution de la loi de finances, autrement dit du déficit”*, explique Sébastien Kott. La direction du Budget, qui pilote le réseau déconcentré des CBCM, s'appuie sur les projections du déficit pour débloquer les autorisations. À noter, enfin, que le gel des crédits est un phénomène systématique : en application de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf), une petite partie de l'enveloppe totale des crédits votée chaque année est mise de côté en cas de coup dur. Elle peut ensuite être débloquée en cours d'année sur avis du CBCM.